

Le Petit Chémereaudais



2017



Dans ce bulletin N°29 :

Le mot du maire	1
Etat Civil	2
Principales délibérations	3
Infos utiles	5
Les déchèteries	6
Tarifs communaux	8
Les Travaux	9
Pluviométrie	10
Nos associations	11
La Biodiversité	18
Eaux de Vienne	19
PLUi	20
Info sur les chiens	20
Les nuisibles	21
Formalités administratives	23
Recensement	25
Service Logement Jeunes	26
Présence Verte Services	27
L'ADMR—L'envol	28
Mission Locale Rurale	29
Les assistantes maternelles	30
Framboisine	31
Le pays des six vallées	32
Peinture: M. André Verdier	35
A vos fourneaux	37
La boîte à livre	40
Les météorites	41
Revue de presse	44
Espace détente	50
Demande de badge - Déchèterie	51
Notes	52

Le Mot du Maire



Une année s'achève, l'autre commence. 2016, année de tourments, d'inquiétudes parfois d'insatisfactions, mais aussi année de confrontation à des phénomènes nouveaux ou apparemment nouveaux : le chômage, la dette, le terrorisme, les erreurs de sondages, etc..., et puis il y a les réussites, un Français tourne autour de la terre, c'est banal ! Un cœur artificiel entièrement autonome est implanté avec succès à quelques patients en phase terminale, on ne meurt pratiquement plus du SIDA, Bordeaux à deux heures de Paris etc...

Tout n'est pas tout noir, tout n'est pas tout blanc, méfions nous des exigences sans limites, des conseils sans moyens et des projets irréalistes. Depuis 1945 la France se construit dans un monde changeant certes, parfois inquiétant, elle y promeut les valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité, laïcité, les droits de l'homme et du citoyen avec un objectif : la paix partout ou cela est possible. Nos hommes d'état, grands ou moins grands y ont tous travaillé avec plus ou moins de succès ! Il faut dire que la tâche n'est pas des plus aisées. Les idéologies, les intérêts financiers ou territoriaux l'emportent malheureusement trop souvent sur la raison, le respect de l'autre et de sa différence.

Dans notre petite commune de MARIGNY-CHEMEREAU, nous avons l'impression d'être loin de toutes les vicissitudes du monde dont les médias nous abreuvent quotidiennement. C'est vrai qu'il fait bon vivre ici, à la campagne et tout près des services de ville. De plus les associations locales particulièrement dynamiques créent du lien social par leurs activités et leurs manifestations festives. Je veux les remercier, l'ESPOIR MARIGNIEN, le CLUB de L'AMITIE, L'ACCA, le POKER TEAM, l'ASSOCIATION de DEFENSE et de SAUVEGARDE de MARCAY et de MARIGNY-CHEMEREAU, et aussi le GARDON VIVONNOIS dont les actions d'empoisonnement sont les bienvenues dans nos rivières. Le conseil municipal soutient systématiquement toutes ces initiatives par des subventions, des mises à disposition de salles, gratuites ou à tarif réduit.

Pendant plusieurs années, notre commune a été malmenée par les travaux de la LGV TOURS/BORDEAUX. Ceux-ci sont terminés, les randonneurs et autres promeneurs retrouvent maintenant en grande partie les chemins qu'ils avaient l'habitude de parcourir. Il reste à régler les problèmes hydrauliques au Vachour et à la Chemelière, à adopter le nouveau parcellaire et à réaliser les travaux connexes (Arrachage et plantation de haies, création d'accès pour chaque parcelle, suppressions, créations de chemins, etc....) pour lesquels une association foncière a été créée. Ces travaux en attente d'une réponse favorable de COSEA et du Bureau d'Etudes Environnementales pourront commencer en 2017 et s'étaleront probablement sur plusieurs années.

A l'heure où j'écris, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le bourg ne sont pas terminés. Des difficultés de livraison des poteaux destinés à l'éclairage public ont bloqué ce chantier qui aurait dû être fini en 2016. Gageons que pour Noël 2017 les décorations lumineuses prévues cette année seront en fonction.

Les travaux de montée en débit pour internet sont terminés. La mise en service se fera semaine 10, c'est-à-dire du 6 au 10 mars 2017. MARIGNY-CHEMEREAU sera la première commune du département à bénéficier de cette mise en œuvre du schéma départemental territorial d'aménagement du numérique. C'est grâce à la volonté de son équipe municipale qui a dédié une part du fonds de solidarité territorial à ces travaux et qui a su faire accepter au département de prendre à sa charge la maîtrise d'ouvrage que ce projet a pu aboutir. MARIGNY-CHEMEREAU n'était pas du tout prévue dans le schéma du département.

2017 nous attend, ne manquons pas nos rendez-vous démocratiques, les élections présidentielles les 23 avril et 8 mai 2017, puis les élections législatives au mois de juin. Chacun, à notre place faisons en sorte que vivre ensemble en harmonie soit une réalité quotidienne. Bonne lecture et bonne année 2017 à tous.



NAISSANCES

BAUDIN Kaly Michelle Joanne <i>à Poitiers</i>	06/02/2016
MONTEILLER Victoria Karine Marie <i>à Poitiers</i>	08/05/2016
VEILLON Rowan <i>à Poitiers</i>	05/05/2016
HENNEQUIN Elena <i>à Poitiers</i>	10/10/2016
FAUVEL RAVAUD Salomé Hélène Mariannick <i>à Poitiers</i>	09/11/2016

DECES

Mme GUITONNEAU Marie-Louise	décédée le 27/02/2016
Mme DESERT Catherine Marie-Thérèse Née BONENFANT	décédée le 09/07/2016
Mme THEBAULT Ginette Marcelle Née BERLAND	décédée le 26/08/2016



- ☞ **2016-01** **12/02/2016** Convention de mise à disposition de services entre la communauté de communes des Vallées du Clain et la commune de Marigny
- ☞ **2016-02** **12/02/2016** Adhésion FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne)
- ☞ **2016-03** **12/02/2016** Adoption des nouveaux statuts de l'Agence Technique Départementale (ATD) qui va instruire tous les dossiers d'autorisation d'urbanisme
- ☞ **2016-04** **12/02/2016** Demande de Fonds de Solidarité Territorial (FST) pour l'aménagement du centre bourg phase 1
- ☞ **2016-05** **12/02/2016** Convention de participation à la scolarisation des enfants de Marigny à l'école de Marçay
- ☞ **2016-07** **12/02/2016** Plan de réduction d'utilisation des pesticides
- ☞ **2016-08** **25/03/2016** Compte administratif 2015— Approbation
- ☞ **2016-09** **25/03/2016** Compte de gestion 2015— Approbation
- ☞ **2016-10** **25/03/2016** Affectation des résultats 2015
- ☞ **2016-11** **25/03/2016** Modification statutaire de la compétence en PLU au profit de la communauté de communes des Vallées du Clain pour élaborer un PLUi
- ☞ **2016-15** **08/04/2016** Vote des taux d'imposition 2016
- ☞ **2016-16** **08/04/2016** Vote du budget primitif 2016
- ☞ **2016-17** **08/04/2016** Indemnité de fonction des élus communaux : obligation pour le maire de percevoir le taux maximum
- ☞ **2016-18** **08/04/2016** Création de poste autorisation de signer un contrat pour un adjoint administratif de 1ere classe à Marigny-Chémereau commune de -1000Ha (Renouvellement du contrat avec la secrétaire pour 3 ans)
- ☞ **2016-19** **27/05/2016** Subventions aux associations de Marigny-Chémereau
- ☞ **2016-20** **27/05/2016** Budget Décision modificative N°1
- ☞ **2016-21** **27/05/2016** Tarif Salles des fêtes pour le club des aînés
- ☞ **2016-22** **27/05/2016** Mise en place d'un panneau STOP sur la D27a au niveau de la VC 6.



- ☞ **2016-23** **27/05/2016** Amicale des donneurs de sang, demande de subvention
- ☞ **2016-24** **09/09/2016** Approbation Plan de Gestion des pesticides
- ☞ **2016-25** **09/09/2016** Approbation Modification des statuts Eaux de Vienne
- ☞ **2016-26** **09/09/2016** Plan local d'urbanisme intercommunal PLUi
- ☞ **2016-28** **10/11/2016** Modification des statuts de Communauté de Communes des Vallées du Clain pour prise de compétence urbanisme
- ☞ **2016-29** **10/11/2016** Aménagement FAF de Celles lesvescault, Vivonne et Payre
- ☞ **2016-30** **10/11/2016** Aménagement FAF de Marigny-Chémereau voies communales nouvelles
- ☞ **2016-32** **10/11/2016** Approbation d règlement intérieur : Organisation générale des services et règle de santé et de sécurité au travail
- ☞ **2016-33** **10/11/2016** Tarifs communaux des salles des fêtes et cimetière
- ☞ **2016-34** **16/12/2016** Convention de mécénat avec Sorégies
- ☞ **2016-35** **16/12/2016** Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la communauté de communes des Vallées du Clain
- ☞ **2016-36** **16/12/2016** Collège St Martin, demande de subvention pour un voyage scolaire
- ☞ **2017-37** **16/12/2016** Indemnité du Maire : Evolution de la législation , retour à la possibilité d'un taux inférieur au taux maximum, retour à l'indemnité du maire d'avant d'avril 2014.
- ☞ **2016-38** **16/12/2016** Budget Décision modificative n° 2: pour l'achat d'un nouveau photocopieur



Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-12h45	13h15-16h30
Mardi	8h30-12h45	13h15-16h30
Mercredi	8h30-12h30	fermée
Jeudi	8h30-12h45	fermée
Vendredi	8h30-12h45	13h15-16h30

Les permanences

M Claude LAMBERT, Maire

Sur Rendez-vous (06.70.73.84.83)

Mme Rita NORESKAL, 1ère Adjointe

Le Lundi matin de 09h30 à 12h30

M. Alain THOREAU, 2ème Adjoint

Le Mardi matin de 09h00 à 12h00

M. Orlando PASQUIER, 3ème Adjoint

Le Vendredi après-midi de 14h00 à 17h00

Le personnel communal

Service administratif

Secrétaire

Fatimazhora BARKATOU

Service Technique

Adjoint Technique de 2ème classe

Bernard BARRUSSEAU

Adjoint Technique de 2ème classe

Emmanuel GENTILLEAU

Les agents de la commune sont à votre service, la courtoisie ne peut que les rendre plus efficaces...

Nos coordonnées

Mairie de MARIGNY-CHEMEREAU

3, rue du parc

86370 Marigny-Chémereau

Tel / Fax : 05 49 43 41 90

Courriel : contact@marigny-chemereau.fr

Depuis le 1er janvier 2015, un badge d'accès est nécessaire pour entrer sur les sites des déchèteries. Pour obtenir ce [badge gratuit](#), veuillez remplir le formulaire disponible à la fin de ce bulletin.

HORAIRES du 1er octobre au 31 mars

	VIVONNE 05 49 36 08 29	MARNAY 05 49 59 00 41	ITEUIL 05 49 37 12 74
Lundi	9h–12h	–	9h–12h et 14h–17h
Mardi	14h–17h	–	–
Mercredi	9h–12h et 14h–17h	–	14h–17h
Jeudi	–	–	–
Vendredi	14h–17h	–	14h–17h
Samedi	9h–12h et 14h–17h	9h–12h et 14h–17h	9h–12h et 14h–17h

HORAIRES du 1er avril au 30 septembre

	VIVONNE 05 49 36 08 29	MARNAY 05 49 59 00 41	ITEUIL 05 49 37 12 74
Lundi	9h–12h	–	9h–12h et 14h–18h
Mardi	14h–18h	–	–
Mercredi	9h–12h et 14h–18h	–	14h–18h
Jeudi	–	–	–
Vendredi	14h–18h	–	14h–18h
Samedi	9h–12h et 14h–18h	9h–12h et 14h–18h	9h–12h et 14h–18h

LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes de tri sélectif est effectuée le mardi. Pensez à sortir vos déchets ménagers la veille au soir.

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont à disposition en mairie.



Quelques points de règlement concernant la collecte des ordures ménagères :

- ◆ Seuls les conteneurs individuels mis à disposition par la Communauté de Communes seront collectés. Celle-ci assure leur réparation.
- ◆ Les ordures ménagères doivent être mises en sacs puis déposées dans le conteneur individuel. Les déchets en vrac ne seront pas collectés.
- ◆ Les conteneurs individuels doivent être présentés, en bordure de trottoir, les poignées vers la chaussée, de façon à montrer clairement qu'ils doivent être collectés.
- ◆ Seuls les sacs jaunes fournis par la Communauté de Communes seront collectés. Ils sont destinés à accueillir exclusivement des emballages recyclables.
- ◆ Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les conteneurs individuels et les sacs jaunes doivent être sortis uniquement la veille des jours de collecte. Les conteneurs, une fois collectés, doivent être remisés sur le domaine privé.
- ◆ Les objets trop encombrants doivent être déposés en déchèterie et non pas à côté des conteneurs.



Un point de collecte de vêtements est à votre disposition sur le parking de la Mairie.

Souriez, on vous facilite le tri !

Il est plus que jamais indispensable de renforcer nos efforts pour respecter les consignes de tri et préserver ainsi notre environnement.

Vous trouverez ci-dessous toutes les clés pour bien trier au quotidien.

Ensemble, devenons exemplaires sur le tri de nos déchets !

Un doute, une question ?

Contactez nous au 05.49.89.02.89

ou environnement@valleesduclain.fr

Je trie à la maison

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons
Bouteilles d'huile, flacons de produits d'hygiène ou ménagers, bidons de lessive...

Pots, barquettes et films
Pots de yaourt, barquettes de fruits, sachets de produits congelés, sacs en plastique, barquettes polystyrène, pots horticoles, films étirables...

EMBALLAGES EN CARTON
Briques alimentaires, cartonnettes...

EMBALLAGES EN MÉTAL
Boîtes de conserves, aérosols vides, barquettes et papiers en aluminium, bidons métalliques...

Pour faciliter le recyclage de mes emballages je les vide bien (inutile de les laver) et je ne les imbrique pas

Sac ou Bac jaune*

*selon votre commune de résidence.

Composteur

**BIO DÉCHETS
PETITS DÉCHETS VÉGÉTAUX**

Restes de repas, épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fanes de légumes, fleurs, brindilles, feuillages...

Bac noir*

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets non recyclables, non compostables : couches, déchets d'hygiène, papiers gras, paquets de café, éponges, mégots de cigarettes, ustensiles de cuisine...

*dans un sac bien fermé

Le coin du vrai ou faux

Les bacs noirs sont retirés : FAUX

Aucune issue pour les déchets du bac noir ! Une fois collectés ils sont transférés au centre d'enfouissement de Gizay.

Le paquet de café va dans le bac noir : VRAI

Comme le paquet de chips ou la compote à boire, cet emballage est composé de plusieurs matières (plastique et aluminium). Actuellement les recycleurs ne sont pas en mesure de prendre en charge ce type d'emballage.

Les composteurs peuvent être retirés gratuitement : VRAI

Contactez la Communauté de communes pour fixer un rendez-vous pour le retrait de votre composteur.



Tarifs des salles communales

Année 2017	Petite salle de la Mairie	Grande salle de la Mairie	Salle du Parc
Habitant commune	150 €	190 €	300€
Habitant hors commune	150 €	190 €	390 €
Associations communales	70 €	80 €	210 €
Associations hors communes	150 €	190 €	390 €
Prolongation lendemain pour les habitants de la commune	80 €	90 €	100 €
Prolongation lendemain pour les habitants hors commune	80 €	90 €	170 €
Caution salle et rangement	400 €	400 €	600 €
Forfait ménage	40 €	50 €	90 €

1 location annuelle gratuite de chaque salle pour les associations communales.

Tarifs du cimetière

Caveaux, tombes	Tarifs 2017
Concession trentenaire	130 €
Concession cinquantenaire	180 €
Concession perpétuelle	1000 €

Tombes (1m x 0.50 m), incinération	Tarifs 2017
Concession trentenaire	95 €
Concession cinquantenaire	125 €
Concession perpétuelle	1000 €

Columbarium (+ frais d'ouverture)	Tarifs 2017
10 ans	270 €
20 ans	430 €
30 ans	580 €
40 ans	740 €



Au delà du travail habituel des personnels communaux dont il faut louer la compétence et la disponibilité une série de travaux a été entreprise dans la commune depuis le début de ce mandat :

- ◇ Réfection du plancher du bureau du maire,
- ◇ Installation d'un adoucisseur d'eau potable pour protéger les installations dans les salles des fêtes,
- ◇ Installation d'un lave-vaisselle dans la petite salle des fêtes,
- ◇ Renforcement des portes des ateliers municipaux,
- ◇ Réalisation d'une boîte à livre installée sur le parking de la mairie,
- ◇ Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques place de la salle du parc,
- ◇ Voirie : Remise en état des routes à :
 - La Trincardière,
 - Le Fouilloux,
 - La Chemelière,
 - Chaguin,
 - La Cigonière,

Zones à 30 km/h :

- Du bout du pont au moulin de Marigny-Chémereau
- Dans la traversée du village de La Roche
- ◇ Pose de panneaux de limitation à 25 km/h pour les engins agricoles dans la traversée du bourg,
- ◇ Réfection complète de la route de La Roche jusqu'à Vivonne avec la Communauté de communes des Vallées du Clain.
- ◇ Réalisation d'un plan de gestion de suppression des pesticides applicable à partir de 2016.

Divers achats ont été effectués pour faciliter le travail de nos employés municipaux :

- ◇ Aspirateur de feuilles sur remorque,
- ◇ Balayeuse de rue
- ◇ Remplacement du taille-haie, de la tronçonneuse, et de la débroussailleuse,
- ◇ Renouvellement des ordinateurs,
- ◇ Changement du photocopieur.

Les travaux commencés en 2016 :

- ◇ Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le bourg ; ces travaux sont en cours d'achèvement.
- ◇ La montée en débit pour internet : les travaux sont terminés, la mise en service est prévue pour la semaine 10 de 2017.

Les Prévisions pour 2017 :

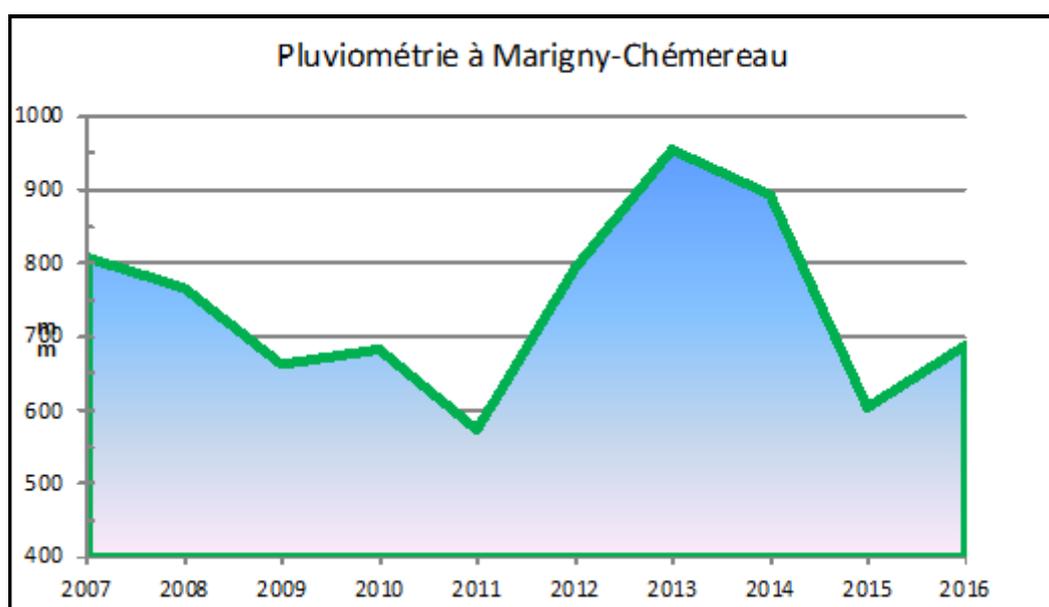
- ◇ Mise aux normes d'accessibilité des locaux communaux,
- ◇ Eclairage du parc : renouvellement et mise en sécurité,
- ◇ Enfouissement de la ligne moyenne tension rue de la Varenne,
- ◇ Canalisation de l'eau pluviale dans la même rue en prévision de l'aménagement du bourg en 2018,
- ◇ Poursuite des travaux de voirie,
- ◇ Eclairage public au village de Giez.



PLUVIOMETRIE (en mm) relevée au lieu-dit « Le Fouilloux »

(Merci à Dominique THEBAULT)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	86	92	80	28	26	26	65	121	84	128
Février	111	28	12	89	55	5	50	147	56	113
Mars	87	69	24	33	17	20	65	25	48	74
Avril	33	93	58	24	4	137	98	55	18	56
mai	86	60	70	45	7	53	99	129	61	105
Juin	147	106	49	87	32	67	112	35	80	50
Juillet	60	28	30	15	69	38	95	81	13	10
Août	73	66	2	37	75	8	26	127	56	2
Septembre	13	42	32	18	51	65	80	18	69	27
Octobre	19	54	42	40	23	161	77	70	34	37
Novembre	42	96	158	114	35	69	119	54	43	60
Décembre	49	31	104	150	177	141	68	30	39	24
Total	806	765	661	680	571	790	954	892	601	686



L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréé)



L'ACCA a tenu son assemblée générale le 29 mai 2016 à la salle des fêtes de la mairie, monsieur le Maire nous a honoré de sa présence ainsi qu'une bonne participation des chasseurs.

Les comptes financiers ont été présentés par le trésorier Monsieur Alain THOREAU et ont été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

L'ACCA comprend 43 adhérents, sociétaires et actionnaires pour la saison 2016-2017.

L'ACCA de MARIGNY-CHEMEREAU :

Manifestations pour l'année 2017 :

- * Chasse à courre au sanglier le 4 mars 2017
- * Banquet annuel des chasseurs le dimanche 2 avril 2017
- * Assemblée générale aura lieu à la fin du premier semestre 2017

La Composition du nouveau bureau est la suivante :

Le Président : M. Philippe CHIL
Vice-président : M. Jean-Géraud LILA
Le Trésorier : M. Alain THOREAU
Le Secrétaire : M. Claude BARJAULT
L'Adjoint Trésorier : M. Tony TEXIER
L'Adjoint Secrétaire : M. Jérôme PROUST

Membres du Conseil d'Administration :

- M. Robert BLUGEON
- M. Robert GENDRE
- M. Jérémie MARTEAU

Le club de l'amitié permet aux personnes retraitées de se rencontrer pour des activités conviviales.



Madame Viault, Présidente se félicite du dynamisme du club de l'amitié qui se réunit chaque 2ème et 4ème du mois pour différents jeux et goûters. Tous les lundis, randonnée pédestre à partir de 9 heures. Le nombre d'adhérents progresse chaque année et de nombreuses manifestations vous sont proposées.

Pour l'année 2017, un voyage est à l'étude.

Calendrier 2017

Mardi 24 Janvier	Assemblée Générale
Mercredi 8 Février	Concours de Belote
Jeudi 6 Avril	Repas annuel
Mercredi 17 Mai	Concours de Belote
Vendredi 8 Août	Buffet Campagnard
Mercredi 6 Septembre	Concours de Belote
Jeudi 9 Novembre	Choucroute
Mardi 12 Décembre	Repas de fin d'année

Bureau	
Présidente	Mme VIAULT Edith
Vice-présidente	Mme GENTILLEAU Paulette
Secrétaire	M. CHIL Eliane
Vice-secrétaire	Mme TEXEREAU Jacqueline
Trésorier	M. AYRAULT Joël
Vice-trésorier	M. DELINEAU Bernard

L'Espoir Marignien organise les manifestations festives dans la commune.



Notre apprenti boulanger a eu son examen (CAP). Le voici en pleine action au four...

Pour tout renseignement contacter M Bellin Didier tél 06 18 13 50 09

Journée fagots

DATES A RETENIR POUR 2017

* **Samedi 28 janvier :** poule au pot (sur réservation)

* **1er week-end de Juillet :** Fête annuelle

Vide grenier **Gratuit**
Pétanque 5 € par joueur

* **Dimanche 2 Octobre :** Fête du four



Une journée organisée pour la fabrication de fagots servant à la fête du four suivi d'un repas au restaurant

Bureau

Président	Bellin D
Vice-président	Moine H / Duchesnes F
Trésorière	Chil V
Vice-trésorier	Moineaud A
Secrétaire	Collet O
Vice-secrétaire	Bellin M E
Responsable artifice	Thoreau A
Responsable restauration	Rougier P
Suppléant	Ayrault J
Responsable communication	Moine M-O
Vice-responsable	Bellin M



VOTRE CLUB DE POKER DE MARIGNY CHEMEREAU

Vous avez peut être découvert l'an dernier à la même époque en parcourant cette gazette qu'il y avait un club de poker, le VPT86, dans votre commune.

Ce club de poker est le vôtre, et si vous n'avez pas encore osé venir il est temps de sauter le pas, et nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir ou redécouvrir le poker.

N'ayez aucune crainte ou préjugé, en tant qu'association les jeux d'argent y sont naturellement interdits, le prix de la cotisation annuelle est de 35 € et celle-ci vous permet de participer à toutes les compétitions organisées au sein du club

En 2017, il vous sera proposé :

- Le championnat du club : le 1er et 3ème vendredi du mois
- Une double rencontre avec un club partenaire
- Un championnat HU (un contre un)
- Deux gros tournois organisés spécialement pour nos adhérents
- Un open pour vous confrontez à des joueurs issues de toute la région

Vous hésitez encore ? Vous voulez vous faire une idée de la bonne ambiance et de la convivialité qui règnent pendant nos soirées ? Participez à l'une d'entre elles le 1er et 3ème vendredi de chaque mois. Si vous êtes résidant de la commune, pour votre première venue c'est gratuit, c'est un bon moyen de venir découvrir le club de poker de Marigny-Chémereau et de vous faire une idée , libre à vous de prendre ensuite une licence ou pas.

Pour de plus amples renseignements ou si vous voulez contacter le bureau du VPT86 :

Site : www.vivonnepokerteam.fr

Mail : contact@vivonnepokerteam.fr

Tél : 07 83 56 06 06



LGV : **A 6 mois du démarrage**
Les derniers points solutionnés à Marigny-Chémereau
Vers la fin de la conception du projet de l'aménagement foncier

INTERNET RAPIDE : **Enfin proche de la mise en route mais quelle galère !**

LGV à 6 mois du démarrage

La construction de la ligne est totalement terminée, les essais continuent et d'ici peu la ligne va devenir opérationnelle puisque deux trains vont circuler chaque jour dans les deux sens : Paris- Bordeaux et Toulouse Bordeaux- Paris. L'inauguration est prévue en juillet 2017. Le nombre de trains par jour en pleine exploitation continue de fluctuer dans les prévisions à 2 ans ou 3 ans.

La question qui nous préoccupe est celle du bruit ; dans les premières constatations, le bruit de passage est parfois très dérangeant, proche du bruit de passage des avions en phase d'approche d'aérodrome ; il est très variable suivant l'orientation du vent.

Nous attendons des passages plus nombreux de trains et des témoignages d'autres personnes de la commune avant de tirer des conclusions. Nous serons certainement amenés à faire ou à faire faire des mesures de bruit de passage sans attendre les mesures officielles qui tarderont plusieurs années. Nous aurons ainsi une idée du niveau général du bruit pour le comparer à celui calculé avec les méthodes prévisionnelles. Il ne faut pas oublier que le niveau de bruit à respecter légalement est un bruit moyen sur une journée. Nous verrons si les mesures de protection mises en place (murs sur le viaduc, merlons) ont été suffisantes.

LGV Les derniers points solutionnés

- Le chemin des Riblotières

Une large voie a été ouverte sous le viaduc répondant à une demande insistante de continuité du chemin, de la municipalité et de notre part depuis plusieurs années. Nous pouvons reprendre de belles ballades le long de la rivière en bas des coteaux boisés depuis Marigny jusqu'à Cellevezais puis jusqu'à Celles l'Evescault.

- Les inondations du Vachour sur la VC 6 (route de la Trincardière)

Après bien des péripéties, les travaux que nous recommandions au niveau de la route et du terrain en contrebas ont été réalisés évitant l'inondation de la route par fortes pluies et le lavage des terres en aval. **Nous continuons à demander la construction en bas de la vallée d'un bassin de rétention avec diguette surmontée de surverse et équipée d'un échappement.** Cet équipement de coût modéré permettra de ralentir la vitesse de descente des eaux accélérée par les kilomètres de fossés bétonnés. Il est indispensable car le diamètre des buses sous la route est la moitié du diamètre des buses calculé dans le cas de phénomènes pluvieux très inhabituels. **Sans le bassin il faut s'attendre à des inondations qui resteront exceptionnelles sur la route et sur le terrain en aval.** L'implantation de ce bassin fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'aménagement foncier (réunion du 15 novembre 2016).

- Débordement sur la VC1 les Valadières- La Chemelière

Le dalot sous la route a été doublé par un busage de débit équivalent. Il reste à aménager la circulation des eaux en aval le long du chemin qui descend vers la rivière La Longère.

- Aménagement paysager

Tout ce qui avait été prévu en plantations a été planté ainsi que le supplément que nous avons demandé mais les conditions de la reprise des végétaux n'ont pas été au rendez-vous. IL y a, à certains endroits beaucoup de vides ; à un autre endroit le feu a tout nettoyé sur son passage. Une garantie de reprise est assurée par l'entreprise en charge des plantations.



LGV Aménagement foncier

A la suite de la réunion de la commission communale du 15 novembre 2016, nous commençons à entrevoir la fin de la phase de conception de l'aménagement foncier sur les 896 hectares retenus dans cette opération. L'enquête publique pourrait avoir lieu en juin ou septembre 2017 avec les prises de possession fin 2017 préparant les récoltes de 2018.

Nous retenons dans l'étude d'impact que près de 2400 m de haies vont être arrachées mais que le double sera replanté. Certaines haies (environ 200 m) sont à enjeu écologique fort, elles sont classées, leur arrachage nécessite des autorisations.

Enfin le projet qui sera soumis à l'enquête publique sera préalablement transmis au Contrôle Général du Ministère de l'Environnement qui après visite sur place donnera son avis sur l'ensemble des dispositions du projet. C'est un avis redouté qui parfois remet en cause des parties du projet, plusieurs communes de la Vienne en ont fait les frais non sans grincements de dents.

Internet rapide

Encore quelques mois, pour voir arriver ce que nous demandions et implorions avec exaspération depuis près de 10 ans : le réseau Internet ADSL (lignes téléphoniques fixes cuivre de France Telecom) au moins avec un débit de quelques millions de bit/s. Espérons que nous ne serons pas déçus par un dernier retard, par un débit insuffisant en certains points de la commune ou par l'augmentation des prix des abonnements ADSL qui est en train de se préparer au niveau national. La fracture numérique, nous la vivons et l'évolution rapide de la numérique nous marginalise toujours plus. C'est le dossier qui m'a fait le plus enrager : sentir que l'on est éjecté, discriminé et assister aux incompétences, aux promesses bidon, aux informations manipulées, au manque d'intérêt de certains responsables qui n'anticipent pas et ne préparent pas le futur.

Nous remercions ceux qui, grâce à la dotation du FST (Fonds de Solidarité Territoriale, indemnisation des communes impactées par la LGV) ont permis d'arriver à la solution que nous apprécierons dans quelques mois et nous penserons à ces communes qui n'auront pas une telle opportunité avant plusieurs années ou jamais. Le nouveau leurre national est maintenant la fibre optique et sa généralisation, nous reparlerons de sa mise en œuvre dans la ruralité.

Bilan de l'Association et Conclusion

Avec le démarrage de la ligne LGVSA en juillet (hors l'aménagement foncier qui demandera quelques années supplémentaires) et avec la mise en route d'un internet supprimant les zones grises et les zones blanches sur la commune, ce sont nos deux préoccupations principales qui vont disparaître ; Il sera temps de faire le bilan de nos actions, de nos revers et de nos retards mais aussi des réussites obtenues avec nos différents soutiens qu'il faudra remercier. Nous vous donnons rendez-vous au deuxième trimestre pour une grande réunion de l'Association et pour préparer la suite.

Notre Association, son président et son conseil vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.

Jean François Guillé

Le 27 décembre 2016



L' A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS

Le Conseil d'Administration a été élu en Novembre 2015 pour une durée de 5 ans.

Président : SAPIN Rémy (06 34 50 72 11)
Vice Président : LOGNON Christian
Président d'honneur : FROUIN Jean
Secrétaire : GRANIER Dominique
Trésorier : RIVAULT Patrick

MEMBRES : BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël, DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel, LUCAS Jacky, MICHAUD Daniel, PASQUIER Bernard.

A.A.P.P.M.A. : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. L'étang est fermé à partir du 11 Novembre au 1^{er} week end de Mars. Cette fermeture nous permet une meilleure gestion : un repeuplement en gardons, tanches, carpes... La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. La vidange complète aura lieu le 22 décembre 2016. Des travaux sont prévus pour faciliter les prochaines vidanges : changement de vanne. Un projet de labellisation d'un parcours « famille » est en cours.

Nous avons participé à la fête départementale à Payré début juin.

Le parcours truites sera installé à Vivonne sur le parcours canoë Kayak. Tous les deux ans, nous changerons de parcours. Nous mettons des truites arc-en-ciel tous les quinze jours à partir de l'ouverture pendant 6 semaines. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture et plus tard, les dates ne sont pas encore définies peut-être à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Château-Larcher fin Janvier 2017.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction : Les 150 brochetons de 12 à 20 cm sont remis dans les rivières.

Les cartes de pêche papier sont supprimées en 2017, il suffira de les prendre chez un revendeur internet qui vous les feront gracieusement : chez Marc BUISSON à Bellefontaine commune de Marigny-Chemereau. Son magasin de pêche vous accueillera pour un large éventail de produits. A Vivonne, chez M. DESBOUCHAGES : Briconautes et chez Vapoteux au centre ville à côté de la pharmacie.



Agir pour notre patrimoine naturel

Notre commune possède un cadre de vie agréable et la présence de bois, de champs cultivés, de chemins, de rivières, y contribuent fortement. Forte de cet atout, depuis deux ans, la commune s'est engagée sur des projets qui favorisent la biodiversité, soutenus par le Conseil Régional et l'Agence de l'eau : les animaux et plantes sauvages et les milieux naturels. Il est temps de faire état des projets réalisés et à venir.

Le plan de gestion des espaces communaux : vers la fin de l'utilisation des pesticides

L'écriture d'un « plan de gestion des espaces communaux », validé en conseil municipal a permis de mener une réflexion entre les élus et les employés communaux sur la façon d'entretenir la part du territoire dont la commune a la gestion : les bords de route, les trottoirs, les routes, les chemins, le parc. Dans ce travail, nous avons été accompagnés par le cabinet Cycleum. 2017 marque l'obligation nationale de ne plus avoir recours aux pesticides dans les communes. Cela implique une autre façon de travailler pour les cantonniers et aussi un autre regard pour nous, habitants de Marigny-Chémereau, sur l'aspect de certains espaces.

Pour certaines parties de la commune, l'arrêt de l'utilisation des pesticides ne change rien car les cantonniers ont déjà amorcé depuis plusieurs années la baisse de l'utilisation des pesticides. Pour d'autres, il a fallu trouver des solutions techniques : par exemple, nous avons récupéré une balayeuse de la communauté de communes pour supprimer les herbes qui poussent entre le béton et le mur autour de la mairie, de la salle des fêtes et du parking du cimetière. Pour d'autres encore, les solutions techniques sont plus difficiles à trouver, soit qu'elles soient trop coûteuses, soit qu'elles soient trop pénibles ou demandent trop de temps aux cantonniers. Ainsi, pour les terrains de pétanque et l'allée principale du parc, il faudra chercher des solutions à l'avenir.

Quelle évolution pour le parc ?

Ce plan de gestion a été aussi l'occasion d'une réflexion plus générale sur l'évolution du parc, espace emblématique de notre commune. Nous avons cherché à allier à la fois le maintien de l'aspect général du parc, son accessibilité à tous, le côté pratique de l'entretien (sans pesticide), la possibilité de faire évoluer les plantations (arbres, arbustes et fleurs) et le souci de favoriser la biodiversité. A ce sujet, certains auront peut-être remarqué, à côté du monument aux morts, la présence d'orchidées sauvages (orchis bouc et orchis abeille) que les cantonniers ont laissé fleurir.

Les propositions d'évolutions du Parc seront à penser en lien avec l'aménagement du bourg prévu dans les prochaines années : trottoirs, accessibilité handicapés, parkings, etc. Nous prévoyons une réunion publique à ce sujet au printemps.

Vers la réalisation d'un album sur le patrimoine communal

Ces deux années ont aussi été l'occasion de faire participer les jeunes des chantiers organisés par le Centre de Loisir de l'Anjouinière à un « inventaire participatif » du patrimoine naturel communal. Durant chacun des chantiers, une journée a été consacrée à une randonnée pédestre dans la commune, où chaque participant a pu prendre des photos de ce qui l'intéressait. Outre les jeunes des chantiers, des élus et des habitants de la commune ont participé. Chacune de ces randonnées a fait l'objet d'un petit album photo.

Le 23 avril 2016, la commune a également organisé une randonnée qui a réuni une trentaine de personnes. Le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) y a présenté le projet favorisant la biodiversité prévu sur la Longère. Les photos prises à cette occasion ont rejoint la banque de données communale.

En 2017, nous souhaitons réaliser un album sur le patrimoine agricole, naturel et bâti de la commune. Il sera organisé en plusieurs thèmes : faune, flore, arbres et bois, eau (sources, rivières,...), bâti ancien, agriculture. Si vous avez des photos de la commune sur ces thèmes, que vous voulez partager, vous pouvez les apporter (sous format numérique) à la mairie, elles seront intégrées à la base de données communale qui servira pour la réalisation de l'album. Quand il sera réalisé, nous recenserons les personnes désirant en avoir un exemplaire afin de réduire le coût de fabrication.

Vincent PUPIN

Service Communication Eaux de Vienne – Novembre 2016
Article proposé aux maires pour une reprise dans leur bulletin municipal

L'eau du robinet et moi...

Je grandis avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.



J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Rendez-vous sur www.eauxdevienne.fr

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdevienne.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quizz ludique.

Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de <http://www.eauxdevienne.fr> avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.



Connaître vos droits : Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - CIL - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.



PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'évolution de la législation attribue aux communautés de communes la compétence urbanisme. Depuis Juillet 2016 notre communauté de communes des vallées du Clain (CCVC) a décidé d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal qui va se substituer à notre plan local d'urbanisme de la commune. Je vous recommande de lire attentivement dans les bulletins municipaux, dans les panneaux d'affichage, dans la presse locale toutes les annonces légales ou ordinaires faites à ce sujet. En effet, ce travail qui va se poursuivre jusqu'en 2020 définira pour les dix années suivantes les zones constructibles et les autres. Chacun peut être amené à donner son point de vue à divers moments de l'avancée des travaux. C'est pourquoi il est nécessaire de bien suivre les informations diffusées sur ce sujet.

INFORMATIONS SUR LES CHIENS



Le chien du voisin

- 1/ Aboie de façon intempestive
- 2/ Aboie lorsqu'il est seul dehors
- 3/ Aboie la nuit
- 4/ S'échappe
- 5/ S'échappe et est menaçant

Que faire ?

- 1/ Demander au voisin de mettre un collier anti aboiements à son chien.
- 2/ Demander au voisin de ne pas laisser son chien seul dehors lorsqu'il s'absente.
- 3/ Lui demander de rentrer son chien la nuit
- 4/ Lui demander de mieux fermer sa propriété (ce n'est pas toujours facile ni possible)
- 5/ Prévenir la mairie qui constatera et fera saisir l'animal.



Voici quelques lignes de notre ami Tony TEXIER qui mène activement et bénévolement la lutte contre ces nuisibles .

Le Rongeur aquatique nuisible

Le Ragondin (*Myocastor Coypus*) est un gros rongeur originaire d'Amérique du Sud, introduit en France dès la fin du XIX^{ème} siècle pour sa fourrure.

Bien adapté à la vie aquatique, il a un habitat très diversifié : marais, bords de rivières, étangs, lagunes d'épuration, digues...

Le Ragondin est nocturne et vit généralement en groupe. Selon la nature de son habitat, il creuse un terrier dans la berge ou constitue un nid dans la végétation aquatique. La femelle donne naissance, par an, à 2,70 portées de 1 à 7 jeunes sexuellement matures à 6 mois.

Opportunisme alimentaire

Le ragondin est un herbivore peu sélectif qui consomme naturellement, une grande variété d'espèces végétales. On retrouve cette diversité dans les espèces cultivées qu'il consomme : maïs, blé, ray-grass et autres graminées fourragères, luzerne, trèfle, colza, choux...

Résistance aux maladies

Le Ragondin est réputé insensible aux maladies. Même si de nombreuses maladies (bactéries, mycoses, viroses...) sont maintenant décrites, ragondin et rat musqué présentent une résistance certaine aux infections, comme peut en témoigner leur installation dans les lagunes des stations d'épuration et bassin de lixiviat.

Faible pression prédatrice

Les prédateurs du ragondin dans son aire d'origine (caïman, jaguar, puma et ocelot) ne sont présents en France où les prédateurs officiels sont l'homme et le renard roux en particulier chez de jeunes sujets. Autant d'éléments qui, alliés aux fortes capacités reproductrices des deux espèces (un couple de ragondins peut engendrer 90 descendants en deux ans), expliquent leur rapide incessante colonisation.

Les dégâts causés par les ragondins et les rat musqués

Impacts sur l'hydraulique et les structures :

- Effondrement des berges, affaiblissement des digues, piles de ponts et ouvrages, amplifiés par les phénomènes d'érosion.
- Envasement consécutif au déblai des terriers qui accélère le rythme des curages et recalibrages.



Impacts sur l'agriculture :

- Attaques aux cultures (maïs, jeunes plantations de peupliers).
- Effondrement des berges qui crée un risque de renversement des engins agricoles et des blessures chez l'homme ou le bétail.

Impacts sur l'environnement :

- Diminution importante du couvert végétal en zone humide.
- Modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.

Impacts sur la Santé Publique :

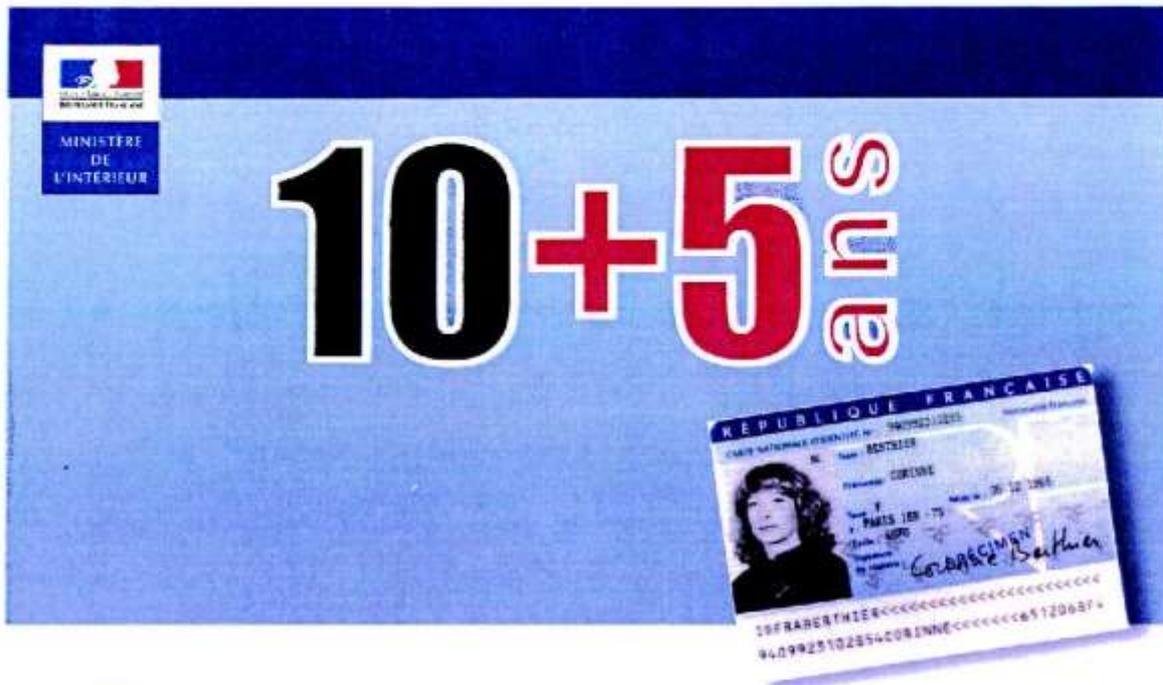
- Contamination des eaux douces par l'urine et les excréments des rongeurs.
- Risque de transmission à l'homme de maladie telles que la leptospirose, dans certains cas mortelle.

En effet, la réglementation (*arrêté ministériel , transcrit en arrêté préfectoral annuel*) confie à cette structure l'organisation de la surveillance de l'évolution des populations de ragondins et rats musqués, ainsi que la campagne de lutte adaptée.

Les méthodes de lutte utilisées sont le piégeage sélectif à l'aide de cages-pièges et le tir au fusil, autorisées si besoins tous les jours de l'année.

Ainsi, du 1er juillet 2015 au 31 juin 2016, 119 animaux ont été prélevés sur notre commune de Marygny-Chémereau.

La lutte s'organise autour d'un chasseur bénévole titulaire d'un permis de chasse valide et encadré administrativement d'une autorisation annuelle par la DDT (Direction Départementale des Territoires) tamponné par la mairie de la commune concernée.



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



PERMIS DE CONSTRUIRE OU PAS ?

Il y a actuellement trois situations administratives pour les travaux que vous entreprenez dans votre habitation ou ses annexes.

- 1/ Les travaux sans autorisation
- 2/ Les travaux avec déclaration préalable
- 3/ Les travaux avec permis de construire

Les documents nécessaires sont disponibles en mairie.

Le tableau ci-dessous décrit chaque situation possible

<u>Travaux</u>	<u>Aucune formalité</u>	<u>Déclaration préalable</u>	<u>Permis de construire</u>
Clôture et mur jusqu'à 2m de haut	X		
Garage		Jusqu'à 20m ²	Au-delà de 20m ²
piscine	Jusqu'à 10m ²	Entre 10 et 100m ² et couverture jusqu'à 1.80m de haut	Plus de 100m ² ou couverture supérieure à 1.80m de haut
Terrasse de plain pied	X		
Véranda	Moins de 5m ²	Jusqu'à 20m ²	Au-delà de 20m ²
Abris de jardin	Moins de 2m ²	Jusqu'à 20m ²	Au-delà de 20m ²
Extension	Moins de 5m ²	Jusqu'à 20m ²	Au-delà de 20m ²
Aménagements intérieurs	Pas de modification de l'aspect extérieur, de la destination, ou de la surface < 5m ²	Modification de l'aspect extérieur, de la destination, création de surface entre 5 et 20m ²	Au-delà de 20m ²
Aménagement des combles	Création d'une surface < 5m ²	Jusqu'à 20m ²	Au-delà de 20m ²
Création d'ouvertures		X	
Panneaux solaires		X	
Ravalement et Couverture		X	
Surélévation		De 5 à 20 m ²	Au-delà de 20 m ²

ATTENTION : Les travaux qui ont une influence sur la valeur locative (constructions nouvelles, agrandissements, aménagement des combles, changement d'affectation) doivent être déclarés au FISC. Cette valeur locative sert en effet de base pour le calcul des taxes foncière et d'habitation .

**UN DEFAUT DE DECLARATION PEUT ENTRAÎNER UNE TAXATION
ARBITRAIRE SANS LIEN AVEC LES SURFACES REELLES**



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT
16
ANS !

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
GÉNÉRAL DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc





L'association « Le Local » est une des maisons de quartier du centre ville de Poitiers. Sa spécificité est de réunir dans un même projet un centre socioculturel, une résidence habitat jeunes, une épicerie solidaire.

Dans le cadre de ses missions en faveur de l'habitat des jeunes, l'association développe un Service Logement Jeunes sur les territoires de Grand Poitiers, le pays des 6 Vallées, les communautés de communes de Neuville et de Mirebeau. Elle participe également à la mise en place d'un service logement jeunes départemental en partenariat avec différentes structures locales comme les structures habitat jeunes du département, la mission locale rurale centre et sud Vienne ou encore l'ADIL 86.

Le Service Logement Jeunes permet de sécuriser les parcours résidentiels des jeunes, en mobilisant une offre locative existante auprès des bailleurs privés et publics du territoire, d'informer et d'accompagner les propriétaires et locataires sur les aides, devoirs et droits de chaque partie. Il ne s'agit donc pas d'une agence immobilière puisque ce service ne consiste pas à gérer la relation locative en lieu et place des propriétaires.

Un Service Logement Jeunes est une façon individuelle et/ou collective d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes et les bailleurs en proposant ce que l'on nomme une médiation locative.

Margot Richard, conseillère habitat jeunes, reçoit les jeunes et, après analyse de leurs besoins, fait le lien avec les propriétaires sur le territoire du Pays des six vallées, Mirebeau et Neuville-de-Poitou ainsi que grand Poitiers. Sous différentes formes (captation de logement, mise en relation avec le propriétaire, médiation locative..) le Service logement jeunes vise à faciliter l'accès au logement autonome des jeunes de 16 à 30 ans. La signature d'une convention et une adhésion annuelle solidaire sont demandées à chaque propriétaire. Cette adhésion n'est due que lors de la signature du premier bail avec un jeune.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Margot Richard conseillère habitat au 05.49.62.24.01 ou par mail : servicelogementjeunes@lelocal.asso.fr



L'association réactive et proche de vous !



La téléassistance, pour votre sécurité 24h/24,

Installé par un conseiller Présence Verte, votre matériel de téléassistance vous permet de **prévenir votre réseau de solidarité** et d'alerter les secours en cas de chute, malaise, ou autre inquiétude.

Ce système vous permet de **rester à domicile en toute sécurité !**



Le portage de vos repas à domicile

Trop occupé ? Plus d'idées ? Fatigué ?

Avec Présence Verte Services, facilitez votre quotidien et choisissez vos **menus à la Carte !**

Nouveautés : Le menu mouliné.

L'association propose également de **hacher ou couper fin** votre plat principal, sur demande.

Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune ! Renseignez-vous.



Présence Verte Services - 37, rue du Touffenet - 86 000 POITIERS

05 49 44 59 99 - www.presenceverteservices.com

N° d'agrément : SAP/402034003



Au quotidien, Présence Verte Services vous assure **un service de proximité**, dans une relation de confiance. Sans engagement, **faites-vous plaisir** avec les repas à domicile et **à la Carte** : tout est au choix, du portage jusqu'au dessert.

Découvrez nos choix de menus sur presenceverteservices.com - rubrique « nos menus ». Inscription sur le SI, sans engagement de votre part.

Libre et autonome, mais jamais seul ! avec la téléassistance classique ou mobile de Présence Verte, vous êtes **en sécurité** en tous lieux.

TARIFS PREFERENTIELS pour les habitants de la commune, [renseignez-vous !](#)



Plus d'infos au **05 49 44 59 99**



Le territoire de la Communauté de Communes dispose d'un dispositif de service à la personne : l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural).

Ce service est ouvert à toutes les familles : famille nombreuse, en difficultés sociales, ou encore lors d'un congé maternité, d'une maladie, d'un accident de la vie ou simplement pour une aide ponctuelle.

L'ADMR propose les services d'aides ménagères qualifiées. Quelques heures d'aide suffisent parfois pour garder le moral et éviter les grosses fatigues ! Le tout en tenant compte de la situation familiale de chaque foyer. Une prise en charge, en fonction des revenus, est accordée par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Mutuelle de l'utilisateur ou l'Aide Sociale à l'Enfance.

N'hésitez pas à vous renseigner :

- ADMR Vivonne (Aide à domicile en milieu rural)
99, Grand'Rue (site de la médiathèque)
86370 Vivonne

- local de Vivonne : 05 49 18 06 88 / responsable familles : 05 49 43 55 87

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous : le lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



MISSIONS

d'1 heure, 1 journée, 1 semaine,
1 mois, ou plus



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
 - Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

* **Déduction fiscale ou crédit d'impôts de 50 %
sous conditions**

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
 - Espaces verts
- Aide administrative
 - Restauration
- Service cantine et garderie
 - Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle
 - Ripage
- Tenue de déchetterie

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail
et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.

Contactez-nous !

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 13h30-17h
10 Grand Rue - 86240 SMARVES

05 49 88 91 29

🌐 www.lenvol86.fr

✉ ai@lenvol86.fr



La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2015, 2026 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur la Garantie Jeunes*

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans vers l'autonomie.

C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale.

Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale.

Le jeune participe à différents ateliers lui permettant de travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, transport, logement...), l'incitant à se mettre en action (valoriser ses compétences...) et à développer sa culture professionnelle.

Dans le cadre de son parcours, 3 formations sont également assurées (habilitation électrique, Sauveteur Secouriste du Travail, Gestes et Postures).

Chaque jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 470€ pour sécuriser son quotidien et l'aider à se projeter dans un avenir professionnel en favorisant des expériences en milieu de travail.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Mission Locale pour vérifier votre éligibilité.

**Dispositif financé par l'Etat.*



Coordonnées de la Mission Locale : Pays des 6 Vallées

LA VILLEDIEU DU CLAIN

Maison des Services Publics : 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - 05 49 53 26 48

LUSIGNAN

Maison des Services : 7 Rue Enjambes - 86600 Lusignan - 05 49 43 69 20

VIVONNE

99 Grand'Rue - 86370 Vivonne - 05 49 43 52 41

VOUILLÉ

2 bis Basses Rues - 86190 Vouillé - 05 49 51 82 75

ITEUIL : renseignements au 05 49 43 69 20



* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.



Ici Assistantes Maternelles

Mme AUDONNET Cathy
4, rue de Versaille
Le Rézeau
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 05.49.36.16.75

Mme VERGNAUD Joëlle
1, rue des Chomaux
La Trincardière,
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 06.82.98.64.59

Mme GARREAU Nicole
5, rue des tilleuls
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 05.49.50.60.58

Mme GORSE Fabienne
1, rue des Oliviers
La Moinerie
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 05.49.89.37.90

Mme PRADOUX Karen
4, Impasse des Rossignols
La Roche,
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 05.49.53.49.71

Mme SABOURIN Audrey
7 rue des Lilas
86370 Marigny-Chémereau
Tél: 06.09.96.73.28

FRAMBOISINE



L'association parentale propose aux familles 3 grandes actions : le lieu multi accueil, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

■ Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est le lieu dédié pour tous les parents en recherche d'un mode de garde. Il assure le premier accueil quelque soit le mode de garde choisi.

Le RAM est aussi un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations pour les parents et pour les professionnels. Il est agréé par la CAF (Caisse d'allocations familiales). La responsable du relais est à votre disposition pour :

■ Multi Accueil à gestion parentale

Pour qui ? Pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Qu'est-ce ? Un mode de garde régulier ou occasionnel proposant de nombreuses activités d'éveil et un cadre serein à l'enfant qui découvre en même temps la vie en collectivité.

Comment s'inscrire ? Se renseigner dans l'une des deux structures auprès des responsables techniques.

A quel tarif ? Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (CAF) et sont majorés de 20 % pour les personnes n'habitant pas le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC). Une Adhésion de 20€ par an est demandée aux habitants de la CCVC et 24€ pour les autres.

■ Framboisine ITEUIL

1, place de la mairie

86240 ITEUIL

Tél. : 05 49 38 09 92

framboisine86@wanadoo.fr

■ Framboisine VIVONNE

Rue Pierre et Marie Curie

86370 VIVONNE

Tél. : 05 49 53 60 38

framboisine.vivonne@wanadoo.fr

■ Le Lieu d'accueil Enfants Parents

Ce lieu s'adresse aux enfants de 10 semaines à 4 ans accompagnés d'un ou de deux de leurs parents.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents, en dehors de toute visée thérapeutique.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, vous y vivrez au travers de jeux et d'activités des moments différents d'échanges avec vos enfants. Les accueils ont lieu les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h pour les adhérents à l'association parentale Framboisine (20€ / an pour les personnes résidentes dans la communauté de communes des Vallées du Clain, et 24 € hors CCVC).

Comment s'inscrire ? Se renseigner auprès de la mairie pour les plannings des ateliers ou auprès de Frédérique Bouzelif de l'association Framboisine.

Contact : 06-03-43-39-25 / laepframboisine@gmail.com

POUR DES COMPLEMENTS D'INFORMATION: un site dédié www.assoframboisine86.fr



**BESOIN DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?
POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, AMÉLIORER VOTRE CONFORT ?**

Le Syndicat Mixte du **Pays des Six Vallées*** vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique grâce à la mise en place de la plateforme **ACT'e**



L'objectif du Pays des Six Vallées

- Vous aider à réaliser des économies d'énergie.
- Simplifier votre démarche (administrative, financière et technique).
- Vous accompagner dans votre projet.

Ce dispositif vous permet d'être conseillé et accompagné GRATUITEMENT tout au long de votre démarche :

- **Conseils sur l'élaboration de votre projet** de rénovation énergétique au regard de vos besoins et de votre budget.
- **Conseils sur les coûts** de votre projet et les financements possibles.
- **Conseils sur les gestes à adopter** pour faire des économies d'énergie à long terme.

Pour cela, des conseillers plateforme sont à votre disposition GRATUITEMENT et près de chez vous !

Des permanences Espace Info Energie sont organisées **tous les mois** à :

- **Vouillé** // Communauté de Communes // 2 Basses Rues
- **La Villegieu-du-Clain** // Communauté de Communes // 25 route de Nieuil
- **Lusignan** // Maison des services // 7 rue Enjambes



*Le territoire du Syndicat Mixte du Pays des Six Vallées c'est :

Critères d'éligibilité :

- Avoir son logement sur le territoire (voir carte Pays)
- Être propriétaire occupant, bailleur (hors société), accédant.
- Posséder un logement de plus de 15 ans (à la date de la demande).
- Avoir un bouquet minimum de deux types de travaux (pour connaître la liste des travaux éligibles, contactez votre conseiller énergie).
- Ne pas être éligible au dispositif Habiter Mieux de l'ANAH



**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, RIEN DE PLUS SIMPLE,
Contactez votre conseiller énergie**

05 49 61 61 91 ou eie.vienne@soliha.fr



ACT'e

en Pays des 6 vallées

Vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique



PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT DE PLUS DE 15 ANS
RÉDUISEZ VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

ACCOMPAGNÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES SIX VALLÉES



**BÉNÉFICIEZ
 D'UNE INFORMATION
 NEUTRE & GRATUITE**

PREMIÈRE ÉTAPE
CONTACTEZ L'ESPACE INFO ÉNERGIE*
05 49 61 61 91

* Un Espace Info Energie prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.





Contact

Pour toutes informations complémentaires :

Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes
15 rue de la Croix de la Cadoue - BP 40110
86240 SMARVES
Tél. : 05 49 52 23 08
Site : <http://www.crfp-poitou-charentes.fr>

Jean-Marc DEMENE
Tél. portable : 06 89 87 79 30
(courriel : jean-marc.demene@crfp.fr)



Ces stages sont soutenus par le programme européen Leader du Pays des 6 Vallées.

**STAGES D'INITIATION
de 2 jours
Au Pays des 6 Vallées
(en janvier et février 2017)**

**SE CHAUFFER
AU BOIS BÛCHE**



- Choisir des appareils de chauffage performants
- Brûler du bois de qualité
- Comment acheter du bois de chauffage
- Comment exploiter soi-même son bois de chauffage

Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes

15 rue de la Croix de la Cadoue - BP 40110 - 86240 SMARVES
Tél. 05 49 52 23 08 - Fax. 05 49 88 99 85 - Courriel : poitoucharentes@crfp.fr



Avec plus de 2 millions de stères consommés annuellement en Poitou-Charentes, la bûche reste de loin la première des énergies renouvelables locales.

Les appareils les plus vendus dans ce domaine sont les poêles à bûches. Mais les utilisateurs ou les futurs acheteurs connaissent souvent mal les différents systèmes proposés pour le chauffage au bois et la façon de se procurer un combustible de qualité. Certains souhaitent également exploiter eux-mêmes leur bois de chauffage et ont besoin de conseils.

Le CRPF souhaite répondre à leurs questions en organisant des stages de deux jours ouverts à tout particulier.

Choisissez l'un de ces 3 stages



PROGRAMME

1er jour :

- Matinée en salle : RDV à 9 heures**
- le combustible Bois : essences, pouvoir calorifique, séchage ;
 - sécurité, rendements des appareils, les différents types d'appareils (poêles à inertie, poêles de masse, chaudières à hydroaccumulation, ...).

- Après-midi :**
- visite d'installations de chauffage au bois.

2ème jour :

- Matinée en salle : RDV à 9 heures**
- où se procurer du bois de chauffage ;
 - l'achat de coupe pour le particulier ;
 - aspects juridiques ;
 - sécurité en forêt ;
 - notions de gestion durable ;
 - la tronçonneuse et son entretien.

- Après-midi :**
- démonstration d'abattage de bois de chauffage et règles de sécurité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Merci de retourner ce bulletin au CRPF Poitou-Charentes BP 40110 - 86240 SMARVES)

M. Mme :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Souhaite participer au stage « Se chauffer au bois bûche » (cocher le stage choisi) :

➔ Du 13 et 14 janvier à Smarves (La Maison de la Forêt Privée - CRPF)

Rendez-vous le 13 janvier à 9 h

➔ Du 20 et 21 janvier à Quinçay (Salle des fêtes)

Rendez-vous le 20 janvier à 9 h

➔ Du 3 et 4 février à Cloué (Espace Associatif et culturel)

Rendez-vous le 3 février à 9 h

Et joins un chèque de 20 € à l'ordre de l'Agent-Comptable du CRPF de Poitou-Charentes.

Fait le

À

Signature,

Pour les personnes souhaitant se rendre au stage en co-voiturage, téléphoner au CRPF pour avoir la liste des stagiaires.



Peintre poitevin
1908—1987

Une jeune femme à la plage, une poignée de cerises cueillies en passant, une baignade au **bord d'une rivière, les tableaux d'André, Maxime Pierre, Verdier renferment la lumière d'un été permanent, les couleurs des vacances perpétuelles.**

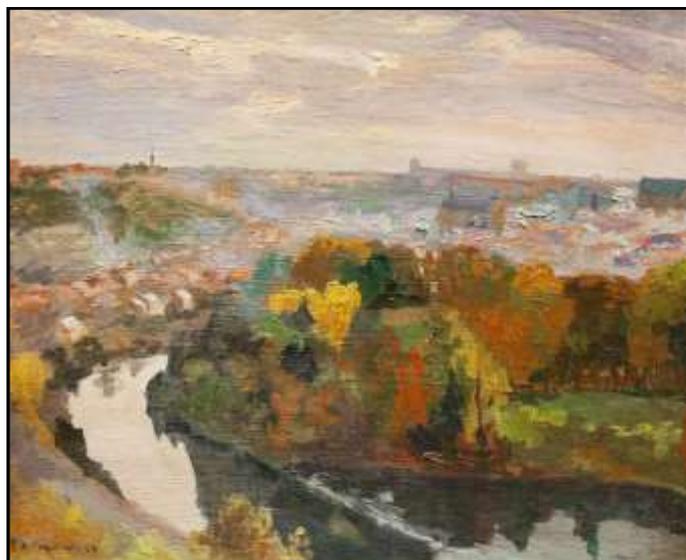
Nous y retrouvons les moments de plaisir où le peintre nous surprend en contemplation devant un paysage, ou nous livrant à une activité de loisirs. Le poitevin reconnaîtra sans peine les paysages familiers de sa région.



Carton de cerises—1963

Rien ne semblait pourtant destiner André Verdier, né en 1908 dans une famille modeste, à la peinture.

Son père meurt pendant la première guerre mondiale, le laissant orphelin très jeune. **C'est donc assez rapidement qu'il devra travailler pour gagner sa vie. Cependant,** fidèle à ses aspirations de toujours, il suit le soir les cours des Beaux Arts pour apprendre la peinture et le dessin. Il en sortira avec un premier prix dans toutes les disciplines.



*Vallée du Clain vue des
Grandes Dunes—1967*



Neige à la Badonnière—le chemin creux—1942

Il exerce plusieurs métiers, dont celui de dessinateur chez un horticulteur et celui de publiciste, avant de prendre la direction du centre de santé au château de la Badonnière à Marçay pendant la guerre de 39/45. Il sera ainsi lié pour **la première fois à l'histoire de Marigny Chémereau** alors qu'en août 1944 il héberge Louis Combrisson, le compagnon de Félix Laplace et l'aide à échapper aux Allemands.

Après la guerre, André Maxime Pierre Verdier enseigne aux Beaux Arts. Il peint, dessine et pratique la lithographie.

Il participe à de nombreuses expositions en France et dans le monde entier : Paris, **Deauville, Alger, New York, Chicago, Beyrouth...**

Il revient régulièrement à Marigny Chémereau où son fils s'est établi et en peint les paysages.

Il continue à peindre après avoir pris sa retraite en 1976 et laisse une œuvre importante comprenant des peintures, aquarelles, lithographies, dessins illustrant **des livres et planches d'anatomie.**

Chaque année, il expose ses œuvres à **son domicile de Poitiers jusqu'à sa disparition en 1987.**



Bégonias au chaudron—1984



Il fait bon cuisiner à MARIGNY-CHEMEREAU
De Janvier à Décembre, il y a la recette que vous aimez.

Tony CAPILLON



En Janvier...

Salade de mâche au poulet
Potage de topinambours
Trévisse aux pleurotes...

Nettoyer 600g de trévisse, enlever les parties dures et couper les feuilles en lanières. Faire une vinaigrette avec le jus d'1 citron, 2 c.à.s d'huile de noix, 1 gousse d'ail pelée et émincée et ½ barquette de cresson. Saler et poivrer. Mélanger à la salade. Faire revenir 3 minutes 150g de pleurotes coupés en petits morceaux dans 1 c.à.s d'huile d'arachide. Assaisonner de 2 c.à.s de sauce soja. Dresser les champignons sur la salade et servir avec de la baguette croustillante.

Sanglier sauce au raifort
Truite meunière
Escalope panées au poivre
Lentilles aux lardons
Gratin de chou de Bruxelles
Gnocchis à la sauce au fromage
Sorbet normand
Crème à l'orange
Frangipane



En Février...

Salade pâtes complètes
Soupe de pommes de terre et saucisse
Mesclun au fromage de chèvre...

Dans un saladier, mélanger 600g de mesclun, 100g de cerneaux de noix hachés et 5 brins de ciboulette ciselés. Faire une vinaigrette avec 100ml de jus de raisin blanc, ½ c.à.c de moutarde, 1 c.à.s de vinaigre balsamique blanc, 2 c.à.s d'huile de noix, 1 c.à.s d'huile de pépins de raisin, du sel et du poivre. Verser sur la salade. Couper 200g de bûche de chèvre en rondelles, enlever la croûte et faire rapidement chauffer dans une poêle non graissée. Ajouter sur la salade.

Filet de porc et sauce au gorgonzola
Magret de canard au coriandre
Foie de veau aux pommes
Galette de quinoa et sauce rouge
Spätzle au fromage
Pomme de terre farcie
Délices à l'ananas
Campari orange en sorbet
Poire Belle-Hélène



En Mars...

Salade épicée aux pommes
Salade de pommes de terre au pesto
Soupe au chou frisé
Bœuf Stroganoff
Boulettes d'agneau et sauce au yaourt
Fricadelles et pommes sautées...

Ramollir 50g de pain rassis dans de l'eau chaude. Peler et hacher fin 1 gros oignon. Malaxer 800g de hachis mi-bœuf, mi-porc, le pain essoré, l'oignon, 2 œufs, 2 c.à.c de persil frais haché, ½ c.à.c de sel, de poivre et de paprika jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Former 8 boulettes et les rouler dans 2 c.à.s de farine. Faire rissoler 8 minutes dans 4 c.à.c d'huile chaude. Peler et couper en fines rondelles 750g de pommes de terre. Chauffer 5 c.à.s d'huile dans une sauteuse et faire dorer à feu vif. Egoutter sur du papier absorbant. Saler, poivrer. Servir avec une salade verte.

Glace aux noix et yaourt
Sabayon
Bavarois à la sauce kiwi



En Avril...

Salade printanière à la mozzarella
Velouté de carottes
Bouillabaisse rapide
Paupiettes de poulet au jambon et asperges
Poêlée de porc à l'ananas
Œufs brouillés au saumon...

Mélanger 8 œufs avec 2 c.à.s de sauce soja, 2 c.à.s d'aneth frais ciselé, du sel et du piment de Cayenne. Faire blondir 3 oignons nouveaux émincés dans 3 c.à.s d'huile chaude. Ajouter les œufs battus et 200g de saumon fumé coupé en lanières. Remuer jusqu'à ce que les œufs aient une consistance granuleuse. Aromatiser de feuilles de coriandre ciselées. Servir avec du pain de seigle croustillant.

Salade de fruits exotiques
Sorbet à la pastèque
Mousse à l'orange sanguine



En Mai...

Salade d'asperges
Salade de couscous
Salade de cervelas et maïs
Sandre aux câpres et roquette
Filet de veau à la sauce au poivre
Poulet à l'italienne...

Couper 2 petits poulets prêts à cuire dans la longueur. Mélanger 2 gousses d'ail pressées, 6 c.à.s de fines herbes hachées (persil, romarin, sauge) du sel et du poivre et badigeonner l'extérieur des poulets avec la pâte. Envelopper chaque moitié de poulet dans 2 tranches de bacon et les mettre dans la lèche-frîte. Mouiller avec 250ml de fond de volaille. Enfourner environ 15 minutes à 250°C (220°C chaleur tournante). Ajouter 500g de tomates pelées et coupées en cubes et 5 oignons nouveaux coupés en tronçons dans la lèche-frîte. Baisser le four à 180°C (160°C chaleur tournante) et poursuivre la cuisson 30 minutes.

Sorbet à la fraise
Flan à la pistache
Crème aux fraises et muscade



En Juin...

Velouté d'asperge au saumon
Salade d'aubergines
Potage de petits pois
Poêlée de poulet au riz et légumes
Brochettes de gambas
Pennes aux anchois et câpres
Crème citronnée aux fruits
Polenta à la rhubarbe
Gratin de crêpes aux cerises...

Faire une pâte à crêpe avec 50g de farine, 1 pincée de sel, 1 œuf et 125ml d'eau minérale. Laisser reposer 1 heure. Chauffer ½ c.à.s de beurre par crêpe dans une poêle et cuire 4 crêpes fines. Laisser tiédir et couper les crêpes en lanières. Égoutter 500g de griottes en bocal. Beurrer un plat à gratin et disposer en alternant des couches de lanières de crêpes et de griottes. Mélanger 50g de beurre fondu, 40g de sucre, 3 jaunes d'œufs, 25ml de lait écrémé et 125ml de kéfir (ou de yaourt nature onctueux). Monter 3 blancs d'œufs en neige ferme. Incorporer au mélange. Verser le mélange dans le plat à gratin et enfourner environ 40 minutes à 180°C (160°C chaleur tournante).



En Juillet...

Potage de laitue au saumon
Salade paysanne grecque
Salade de tomates à la mozzarella
Salade de hareng à la crème
Espadon grillé...

Mélanger 1 oignon pelé et émincé, 3 c.à.s de cerfeuil et d'aneth hachés, 4 c.à.s d'huile et 2 c.à.s de jus de citron. Badigeonner 4 dames d'espadon (250g chacune) de marinade et laisser macérer 1 heure. Retirer les dames de la marinade et faire griller 4 minutes de chaque côté sous le gril chaud. Surveiller la cuisson. Servir avec des légumes de saison grillés ou cuits à la vapeur. Garnir les dames de thym frais haché.

Paupiette de dinde en sauce tomate
Steaks de chevreuil aux pêches
Wraps Tex-Mex
Salade de fraises et lychees
Salade estivale aux fraises
Nectarine meringuées
Salade aux trois melons



En Août...

Minestrone
Salade grecque
Soupe froide aux légumes...

Peler, couper en deux dans la longueur, épépiner et émincer 2 concombres, épépiner en dés 2 poivrons verts, peler et couper en dés 2 carottes. Nettoyer et émincer 3 branches de céleri et 4 oignons nouveaux. Mixer tous les légumes jusqu'à obtention d'un mélange onctueux. Ajouter 300ml de jus de tomate et 50ml d'huile d'olive à la soupe. Bien remuer le tout. Assaisonner de sel, poivre et tabasco. Réfrigérer la soupe 1 à 2 heures. Servir avec des croûtons grillés.

Ragoût de poulet et brocoli
Spaghettis aux aubergines
Tarte aux crevettes
Filet d'agneau et croustilles au romarin
Gratin de girolles et légumes
Mûres en sauce vanille
Glace au miel
Crêpes de riz et compote d'abricots
Ramequins au chocolat



En Septembre...

Taboulé
Salade composée
Salade de champignons lombarde
Feuilles de vignes farcies
Petite saucisse et purée
Blanc de poulet au porto et pommes
Gratin de poireaux et bacon
Brochettes de poisson fruitées
Crème à la cannelle...

Porter à ébullition 100ml de lait écrémé, 100ml de crème fleurette et 1 bâton de cannelle. Retirer du feu et laisser macérer 1 heure. Retirer le bâton de cannelle. Battre 3 jaunes d'œufs avec 2 c.à.c de fécule de maïs et 75g de sucre. Ajouter au lait et chauffer à feu doux en remuant jusqu'à ce que la crème épaississe. Répartir 300g de myrtilles fraîches ou décongelées dans 4 coupes. Verser la crème sur les myrtilles et saupoudrer de cannelle en poudre.

Flan aux mûres
Sorbet aux baies des bois
Galette de polenta et prunes



En Octobre...

Quiche lorraine
Salade de brocoli et chou-fleur
Salade vigneronne
Velouté de carottes au gingembre
Flétan en sauce au lait de coco
Escalopes de porc farcies au chèvre
Émincé de lapin aux morilles...

Ramollir 15g de morilles lyophilisées dans de l'eau bouillante. Couper 500g de râble de lapin en tranches. Chauffer 2 c.à.s de beurre clarifié dans une sauteuse et faire revenir la viande 3 minutes de chaque côté. Saler, poivrer et réserver au chaud. Couper en rondelles 700g de carottes. Ajouter 2 c.à.s de beurre dans la graisse de cuisson du lapin et y faire revenir les carottes. Saler et poivrer. Mouiller avec 100ml de bouillon de bœuf et 250ml de crème fleurette. Ajouter les morilles et 3 c.à.s d'eau de trempage. Laisser frémir 5 minutes. Lier la sauce avec 1 c.à.s de fécule de maïs délayée dans un peu d'eau. Ajouter le lapin et laisser mijoter à feu doux 5 minutes. Servir avec des pommes de terre vapeur ou des pâtes.

Gelée de melon et raisin
Mousse au yaourt
Pain perdu à l'ananas et noix de coco
Sorbet à la poire



En Novembre...

Soupe d'anguille
Salade forestière
Schupfnudeln
Œufs durs à la sauce moutarde
Trites farcies en papillotes...

Saler, poivrer, arroser du jus d'1 citron et parsemer d'1 c.à.s d'aneth haché l'intérieur et l'extérieur de 4 truites prêtes à cuire. Nettoyer et couper en lamelles 500g de champignons de Paris. Mélanger les champignons, 2 c.à.s de beurre ramolli, 2 c.à.s de persil frais haché et 3 c.à.s d'amandes hachées. Répartir la farce dans les truites. Fermer les ouvertures avec des cure-dents. Graisser 4 feuilles de papier aluminium avec 4 c.à.s d'huile et envelopper hermétiquement les truites. Placer sur une plaque de four et faire cuire environ 20 minutes à 220°C (180°C chaleur tournante). Ouvrir le papier aluminium et servir en papillotes sur les assiettes.

Oie de la Saint-Martin
Ragoût de lièvre aux pappardelles
Aiglefin à la sauce au homard
Flan au fromage blanc et abricots
Crème marbrée aux cerises
Compote de raisin au citron vert
Poire au vin rouge



En Décembre...

Salade russe
Salade de choux de Bruxelles
Feuilleté de saucisses
Soufflé au fromage
Canard farci aux pommes et aux marrons
Fricassée de veau
Médallions de chevreuil aux figues
Lasagnes au saumon
Fruits à la crème frangipane
Salade de pommes et oranges
Gâteau de riz
Flan vanillé myrtilles
Mangues chaudes à la cannelle...

Peler, couper en deux et dénoyauter 2 mangues mûres. Couper la chair en quartiers. Disposer dans un plat à gratin et saupoudrer de 60g de sucre roux. Mouiller avec 150ml de jus de pêche et 50ml de vin blanc doux. Saupoudrer d'1 c.à.c de cannelle. Recouvrir le plat de papier aluminium et enfourner environ 30 minutes à 180°C (160°C chaleur tournante). Servir éventuellement avec 100g de crème fouettée.



Vous aussi, faites voyager les livres!



* Caractéristique des météorites

La Terre, dans sa course autour du soleil, rencontre beaucoup de poussière météoritique qui stagne dans l'espace. De plus, son orbite peut recouper celle de corps solides (astéroïde, noyaux cométaires...) qui gravitent eux aussi autour du soleil.

Les chiffres varient avec les auteurs, selon la NASA, 100000 tonnes arriveraient annuellement jusqu'au sol, mais il s'agit surtout de poussières, seuls les plus gros fragments pouvant traverser l'atmosphère: 90% des grains pèseraient moins du gramme, dont 70% moins d'un décigramme.

En fait on estime qu'il doit tomber 500 grosses météorites de plus de 200g par an, dont 150 sur le sol, bien que l'on en retrouve qu'une vingtaine, soit 7 à 8%. En 1985, 2611 chutes étaient recensées et authentifiées, aujourd'hui grâce aux chasseurs de météorites, des milliers ont été découvertes dans les déserts chauds et froids.

La vitesse maximale d'une météorite dans l'espace est de 42km/s. une valeur supérieure supposerait une orbite hyperbolique, ce qui n'a jamais été observé.

L'arrivée d'une météorite est toujours accompagnée d'un certain nombre de phénomènes qui ont à toute époque, frappé ceux qui ont eu la chance d'être témoins de l'une d'elles. C'est d'abord une traînée lumineuse qui s'estompe dans les couches denses de

* Les Météorites



<http://www.meteorites-the-great-history-of-space.com>

l'atmosphère pour faire place à une traînée blanchâtre de vapeur d'eau, puis à des phénomènes sonores. On entend d'abord la ou les explosions correspondant à l'onde de choc située en avant du ou des bolides, comme le mur du son. Ensuite une sorte de sifflement succède à ces « coups de canon » correspondant au passage des différents éclats dans l'air.

Une fois au sol, en moins de deux heures, la météorite va équilibrer sa température avec celle de l'air ambiant. En général elle présente une croûte de fusion noire ou brune d'une épaisseur inférieure au millimètre. Si la chute est constituée d'un grand nombre de fragments, la répartition au sol sera elliptique et on parlera d'une chute multiple. Aucune mort d'homme (connue) n'a été attribuée à une chute de météorite sur le sol, seul le constat de la mort d'un chien en 1911 en Egypte et celle d'une vache au Venezuela en 1972 ont été déclarés.

Deux classifications: *différenciées et non différenciées*

Les mini-planètes de la ceinture des astéroïdes, comme leurs grandes sœurs, ont subi la différenciation sous l'effet d'un réchauffement ultérieur dont les causes sont encore aujourd'hui hypothétiques. Parmi celles-ci on cite la radioactivité naturelle de certains isotopes, les chocs successifs et répétés dus à l'impactisme violent, la ségrégation du fer vers le centre de ces mini-planètes, celles-ci ayant même pu avoir présenté une activité volcanique.



* Météorites non différenciées ou chondrites

Ce sont les plus nombreuses, surtout constituées de silicates, parfois de roches carbonées plus quelques traces de fer. Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle l'état d'oxydo-réduction de ces diverses chondrites est lié à leur zone de formation, c'est-à-dire à la distance au soleil des corps-parents qui leur ont donné naissance, on peut classer les chondrites depuis les plus réduites jusqu'aux plus oxydées de la manière suivante:

- * **Enstatite (E)** en deux groupes, H et L
- * **Ordinaire (OC)**, soit 80% des chondrites en trois groupes, H, L, LL
- * **Carbonée**, les plus primitives, très voisines de la nébuleuse pré-solaire, en huit groupes, CO, CV, CM, CI, CK, CR, CB et CH
- * **Rumurutite (R)**, pauvre en métal
- * **Kakangari (K)**, ultra rare, deux spécimens connus





* Météorites différenciées

Les achondrites ont été nommées ainsi en 1895 par le Viennois Brezina. Représentant 7% de toutes les météorites, pauvres en métal et dépourvues de chondres, elles sont essentiellement pierreuses.

Leur classification:

- * HED (howardite, eucrite, diogénite), environ 4 milliards d'années
- * Ureilite, riches en carbones (nano-diamants)
- * Aubrite, contient des minéraux inconnus sur Terre
- * Angrite, très rare, proviennent sûrement de la croûte d'un astéroïde
- * SNC (shergotty, nakhla, chassigny), martienne
- * Basalte et brèche lunaire
- * Brachinite
- * Lodranite
- * Acapulcoïte
- * Winonaïte



* Météorites différenciées

Les sidérites représentent 27% des diverses localités conservées dans les collections mais seulement 6% des chutes réelles si l'on se réfère aux données comptabilisées dans l'Antarctique. La plus grosse sur Terre de ce type est la météorite de Hoba en Namibie, découverte en 1920, avec un poids estimé à 70 tonnes.

On distingue trois classements:

- * Octaédrite
- * Ataxite
- * Hexaédrite



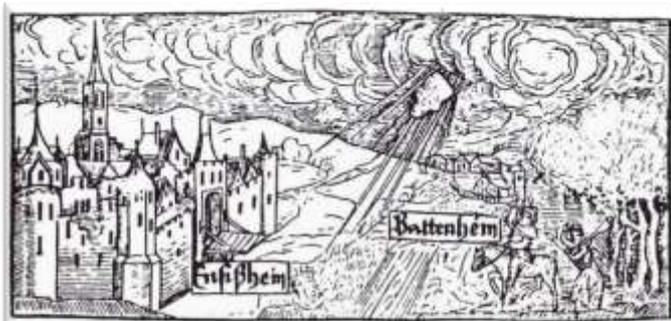
Les sidérolithes représentent 1% des chutes récupérés en Antarctique et 3% de nos collections, en deux groupes:

- * Pallasites
- * Mésosidérite



* La météorite d'Ensisheim

Située en Alsace, cette ville est entrée dans l'Histoire il y a cinq siècles, en 1492, à cause de la chute d'une météorite qui est maintenant la plus ancienne conservée en Europe, cela se passait quand Christophe Colomb découvrait l'Amérique!



* Quelques météorites célèbres dans le Monde

Allende, Murchison, Valera, Campo Del Cielo, Sikhote-Alin, Millbillillie, Gibéon, Esquel, Tatahouine, Hoba, l'Aigle, Gao, Mon Dieu, Bendégo, Zagora, Brenham, Peekskill, Adamana, Szymchan, Pak Forest, Zag, Chéliabinsk, Jalu, Lamont, Tambo Quemado, Cap York, NWA 047, La Criolla, Alfianello, Mocs, Gujba, NXA 753, Draveil, Bouvante...





Hoba, env.70 T



Sikhote-Alin



Chéliabinsk

Les impacts en France



Les cratères sur Terre



Météorite de Vouillé (86),
issue de ma collection

marigny-chémereau NR 12/01/16

Bientôt le haut débit

Dans une salle des fêtes bien remplie, Claude Lambert, maire, a présenté ses vœux aux représentants d'associations, élus régionaux, départementaux et habitants de la commune. Il a demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour toutes les victimes du terrorisme et tout particulièrement pour Chloé Boissinot, dont une partie de la famille réside sur la commune depuis plusieurs générations. Après un bref rappel des réalisations faites en 2015, les projets 2016 étaient abordés avec plusieurs gros « chantiers ». Il y a l'enfonçage des réseaux aériens électriques et téléphoniques avant des travaux de voirie, d'aménagement et d'embellissement du centre-bourg ainsi que la rénovation complète de l'éclairage public moins consommateur d'énergie et la création de cheminements doux accessibles à tous avec un traitement raisonné des espaces verts. Suite à la construction de la LGV, les travaux de réparation de voiries pris en charge



Le maire Claude Lambert.

par Cosca vont se poursuivre. Autre projet important : le haut débit filaire. Un projet qui date de mars 2014 et qui va enfin aboutir dans le courant de l'année après de multiples démarches auprès du Département, de la communauté de communes des Vallées du Clain, première signataire d'une convention avec le Département pour la mise en place du haut débit dont la commune de Marigny-Chémereau sera la première bénéficiaire avec le soutien financier de la LGV.

► Démographie 2015 : 1 décès, 2 mariages et 9 naissances ont été enregistrés.

marigny-chémereau 20.6.16

En balade avec l'ADMR

Samedi matin, Jean-Jacques Deschamps, président de l'ADMR et les membres du bureau organisaient une balade sur les chemins de la commune. A cette occasion, tous les usagers salariés bénévoles et autres marcheurs avaient été conviés à cette manifestation conviviale et c'est plus d'une quarantaine de personnes qui avaient répondu à l'appel de l'association. Après avoir marché pendant près d'une dizaine de kilomètres dans les chemins et sous-bois, les participants se

sont retrouvés au point de départ dans le hamcau de La Roche où l'apéritif était offert par les organisateurs avant le repas au restaurant. Pour Jean-Jacques Deschamps, « un tel rassemblement demeure important pour toute l'équipe ADMR car cela crée du lien social, des échanges particuliers, développe des amitiés et permet de nouer des relations profitables à tous, et enfin passer une bonne journée ». Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine sur une autre commune.



Une partie des randonneurs avant le départ.

marigny-chémereau

Une boîte à livres près de la mairie



Une boîte à livres qui a très fière allure.

Depuis quelques semaines est apparue, sur le parking de la mairie, une boîte à livres. Cette idée soutenue par Sylvie Nadeau, conseillère municipale, a été concrétisée par Emmanuel Gentilleau, employé communal, aidé pour cela par deux jeunes de la commune qui sont venus lui prêter main-forte. Réalisée à partir d'un vieux meuble dégradé et avec une bonne couche de peinture, elle a très fière allure. Claude Lambert, le maire de Marigny-Chémereau et Sylvie Nadeau, tiennent à remercier la commune de Marnay pour un don important de livres ; ce qui a permis un démarrage immédiat de cette activité. Habitants de la commune, vous pouvez venir nombreux visiter cette boîte, vous y trouverez ce que vous cherchez ou ce que vous ne cherchez pas ! Vous y apportez ce que vous voulez, mais dans tous les cas, c'est un libre-service totalement gratuit.

vallées du clain

NR 19/05/2016

Anticiper les risques sur les routes

Une convention vient d'être signée entre la communauté de communes des Vallées du Clain et la Fédération française des Motards en Colère de la Vienne (FFMC86). « Il s'agit pour les élus de nos 16 communes de mieux connaître les risques et de mettre en place une même politique de sécurité, pour les motards et les usagers de la route s'ils le souhaitent », explique Claude Lambert, vice-président en charge de la voirie.

Un audit va être confié à l'association poitevine des Motards en Colère pour évaluer les besoins sécuritaires. « Nous organisons des actions de sécu-



Claude Lambert au centre, David Pais et Bertrand Landais, FFMC86, signent la convention.

rité routière où l'élu est la cible. Nous les sensibilisons avec des sorties moto d'une journée. L'intérêt c'est le bien commun, la route que nous partageons », souligne David Pais, président de l'association. Eviter les

pièges, les ralentisseurs ou les coussins berlinois mal placés ou trop hauts, les marquages au sol glissants, les aménagements d'embellissement dangereux : « Les résultats de cet audit vont nous permettre de

d'établir un diagnostic, suggérer des améliorations. C'est une action qui doit se faire dans la durée, tout le monde doit y trouver son compte et surtout la sécurité de tous les usagers de la route. Les moyens pourront être mutualisés », précise Claude Lambert « Chaque maire étant responsable et indépendant de sa gestion bien sûr. »

L'association des Motards en colère qui compte 70 adhérents va recenser les points dangereux en se promenant sur les routes communautaires : « De nombreuses solutions peuvent être mixées, il faut anticiper au mieux les risques. » Les résultats de l'audit sont attendus à l'automne.

marigny-chémereau

L'Espoir Marignien en 2016

Une nouvelle année commence pour le comité des fêtes de l'Espoir Marignien de Marigny-Chémereau. Au cours de l'assemblée générale du 10 janvier, un nouveau bureau a été élu : président Didier Bellin, vice-présidents Fabrice Duchesne et Hubert Moine, secrétaire Olivier Collet, secrétaire adjointe Mélyane Bellin, trésorière Valérie Chil, trésorier adjoint Alain Moineau, responsables restauration Philippe Rougier et Joël Ayrault, responsables feu d'artifice Alain Thorcau et Dimitri Thézard, responsables communication Magali Bellin et Marie-Ouille Moine.

En ce qui concerne le programme des manifestations 2016, plusieurs dates sont à re-

tenir. La Fête de l'été aura lieu le samedi 2 juillet avec vidégreniers (emplacement gratuit), concours de pétanque (5 € l'inscription), repas champêtre, feu d'artifice, la soirée sera animée par le groupe Aloha. La journée d'Aut foué se déroulera le dimanche 2 octobre, pour partager un moment agréable consacré à la dégustation d'un déjeuner cuit dans le vieux four du bourg ; vente de pains, grimolles et pâtés. A noter, pour la deuxième fois, rendez-vous est donné le samedi 6 février pour la soirée poule au pot (adulte 15 € ; enfants jusqu'à 12 ans, 7 €). Inscription avant le 4 février auprès de Mme Bellin, 06.18.13.50.09 ou à la Maréchaillerie, 05.49.57.82.45).

NR 21/04/2016

marigny-chémereau

Une marche pour la biodiversité sur la commune



Les marcheurs ont parcouru les chemins de la commune.

Samedi matin, plus de trente-cinq marcheurs se sont retrouvés pour parcourir les chemins de la commune avec comme objectif de prendre un maximum de photos qui permettront de faire un inventaire de la biodiversité de la commune.

A mi-parcours, une rencontre organisée avec un représentant du CREN (Conservatoire régional des espaces naturels) a permis à tous d'être informés

sur les travaux à venir sur la rivière la Longève. Au cours de cette rencontre, chacun pouvait poser les questions qu'il souhaitait sur la remise à l'état naturel de cette zone humide. Il s'agit de travaux de compensation liés à la LGV financés par Cosea.

A midi, un pique-nique permettait aux participants de reprendre des forces pour terminer cette sortie nature jusqu'à la mairie.

marigny-chémereau 6/12/2016

Quand la commune chouchoute ses anciens

A l'initiative des responsables du CCAS, un repas de fin d'année était offert à tous les habitants de la commune de plus de 70 ans. Cin-



Une soixantaine de convives se sont retrouvés.

quante-neuf convives avaient répondu à l'invitation et étaient présents pour ce repas convivial. (Trois plateaux-rustiques ont été portés aux domiciles de ceux qui ne pouvaient pas se déplacer).

L'excellent menu préparé par le traiteur local a fait le plaisir de tous les gourmets tandis que le service était assuré par les membres du conseil municipal et du CCAS.

Une journée de retrouvailles dans la bonne humeur et l'évocation de nombreux souvenirs.

marigny-chémereau

Des œufs pour petits et grands



Le départ des plus grands.

Dimanche matin, pour la traditionnelle course aux œufs qui s'est déroulée dans le parc derrière la mairie, tout le monde était au rendez-vous vers 10 h 30 : les parents, les enfants, les œufs et le beau temps. Après une course sans concession, chaque enfant a pu revenir avec son sac ou son panier chargé d'œufs en chocolat, qui avaient été dissimulés quelques minutes auparavant par les élus de la commune. Le verre de l'amitié offert par la municipalité a permis en fin de matinée des échanges cordiaux.

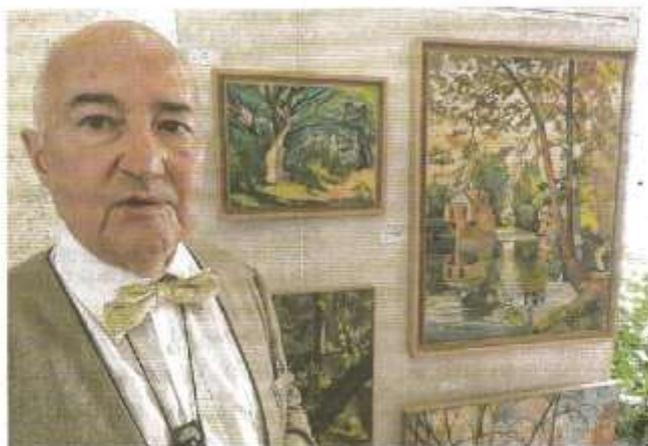
exposition 20.9.16

André Verdier, peintre " en vibration "

Professeur à l'école des Beaux-Arts de Poitiers de 1954 à 1976, André Verdier est une figure de l'art poitevin du XX^e siècle qu'il a marqué de son empreinte et de sa personnalité. Son fils Michel lui rend aujourd'hui hommage à travers l'exposition d'une partie significative de ses tableaux, restaurés et encadrés, dans le hall d'accueil du Département.

L'exposition rend compte de la variété des talents de ce « grand peintre poitevin », comme l'a qualifié Mme Bertaud, vice-présidente du conseil départemental de la Vienne. Huiles, fusains, sanguines, encres sont en effet présentés, ainsi que des livres qu'il a calligraphiés et enlumines.

Outre la variation des techniques, l'exposition frappe également par l'abondance des thèmes abordés qui vont des natures mortes aux fleurs, en



Michel Verdier présente quelques paysages poitevins peints par son père.

passant par les vues de Poitiers ou d'autres sites des alentours, voire des paysages marins. Chaque œuvre témoigne ainsi de la vie poitevine d'il y a un demi-siècle, avec des représentations de Sainte-Rade-

gonde avec sa croix hozanière ou du « Fleuve Léthé », guinguette mythique des bords du Clain. Très bon dessinateur, l'artiste est également un remarquable portraitiste qui excelle à représenter les tenants

de petits métiers, comme cette très émouvante marchande de cierges.

La peinture d'André Verdier est d'abord figurative et résiste à l'abstraction. Toutefois, sa méticulosité n'est pas incompatible avec des débordements de couleurs qui priment parfois sur les formes et font écho aux recherches contemporaines. Les somptueux dégradés de ciels, la lumière en toutes saisons, l'horizon lointain sont parfois traités de manière impressionniste. Mélomane, André Verdier offre au spectateur une peinture « en vibration » qui provoque en nous un délicieux sentiment de nostalgie.

Corr. Alain Le Petit

Rétrospective André Verdier, Hôtel de département de la Vienne, place Aristide-Briand, Poitiers. Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Entrée libre.

vivonne

NR 5/02/16

Les anciens combattants unissent leur force

L'association des anciens combattants, section UFVG-AC de Vivonne tenait son assemblée générale samedi dernier, au château de Vounant devant l'ensemble de ses adhérents et en présence de Maurice Ramblière, maire et membre de la section. Le président Jean Sallé a fait observer une minute de silence en mémoire des disparus de la section ainsi qu'aux victimes tombées sous les balles du terrorisme. Christian Rivalière, vice-président et trésorier, a fait la lecture des différents rapports. Le bilan d'activités 2015 faisait apparaître la réalisation du congrès départemental sur les communes de Marigny-Chémereau et Vivonne. D'autre part, la section fut présente aux diverses manifesta-



Les participants à l'assemblée générale.

tions patriotiques, à la journée des associations de Vivonne avec la participation de ses madelons.

Pour 2016, il est annoncé la participation au congrès de Vouillé et aux journées patriotiques habituelles. Rendez-vous est aussi donné au théâtre dansant du 28 février de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Vivonne. L'an dernier, quatre nouveaux membres ont

rejoint la section, ce qui porte l'effectif à 27 adhérents.

De plus, les sections de Marigny-Chémereau et Vivonne se sont regroupées pour former qu'une section d'anciens combattants. « Nous pensons qu'il serait bon dans l'avenir que toutes les petites sections, sans discrimination d'entité, se rassemblent pour former une amicale d'anciens combattants, car nos anciens disparaissent d'an-

née en année, laissant une place vide dans nos communes », indiquait Christian Rivalière.

Ceci dit, le maire saluait la section pour la présence des madelons à chaque manifestation et la remerciait pour le prêt de sa sonorisation portative qui permet d'agrémenter les défilés et sonneries au monument aux morts. Celle-ci est mise au service de la collectivité ainsi qu'aux autres communes et sections d'anciens combattants.

> Composition du bureau de la section UFVG-AC de Vivonne : président, Jean Sallé ; vice-président et trésorier, Christian Rivalière ; secrétaire, Michel Girardin ; porte-drapeau de Vivonne, Pierre Mauduit ; porte-drapeau de Marigny-Chémereau, Alain Thoreau ; porte-drapeaux suppléants, Cyril Degorce et Pierre Arnaud.

Mardi 13 septembre 2016

poitiers | environs

marigny-chémereau

Journée du 31 août 1944 : le village se souvient

Soixante-quatorze ans se sont écoulés depuis la tragique journée du 31 août 1944. Samedi matin, au pied de la stèle érigée à proximité de la Moïnerie, seul le bruit du moteur d'un petit avion rompait le silence. Coïncidence ou non ? Toujours est-il que la mémoire villageoise s'est souvenue.

Par la présence de Rose-Marie Berlaud, conseillère départementale, des élus de Marigny-Chémereau et des maires des communes voisines, des anciens combattants et porte-drapeaux, des habitants, la cérémonie démontrait aux jeunes générations



Temps du recueillement à la stèle de la Moïnerie.

que des milliers de combattants ont donné leur vie pour sauver leurs compatriotes et libérer la France.

Ce devoir de mémoire, Claude Lambert, maire de Marigny-Chémereau, l'exprimait par le rappel des faits, la chute d'un avion touché par les balles ennemies qui allaient coûter la vie au mitrailleur, le sergent Félix Laplace, tandis que Louis Combrisson était secouru et caché par les villageois. Par la suite, les habitants des villages voisins conjurèrent les menaces et brutalités germaniques pour avoir refusé de leur livrer le pilote.

vivonne

De gros travaux au centre de loisirs

Sachant que les enfants se situent au cœur des missions de la communauté de communes, la commission « Petite enfance, enfance jeunesse » a pour objectif de favoriser et améliorer le bien-être et l'épanouissement des générations à venir, des plus jeunes à l'adolescence. Aussi pour la CCVC, il devenait urgent d'améliorer les conditions d'accueil des enfants fréquentant l'ALSH de l'Anjouinière qui sont de plus en plus nombreux les mercredis et lors des vacances scolaires.

La communauté de communes a donc engagé des travaux de réhabilitation des bâtiments de la structure de l'accueil de loisirs depuis le début du mois de septembre. Jeudi, dans le cadre d'une visite de chantier, Claude Lambert, vice président de la communauté de communes des Vallées du Clain, président de la commission bâtiment, Françoise Micault, vice présidente, présidente de la commission « petite enfance, enfance jeunesse », Jean Pierre Compagnon, adjoint au maire de Vivonne, Séverine Gasselting et Anne Garrigos, responsables du centre de loisirs ainsi que les responsables des diffé-



Les élus et responsables d'entreprises en visite sur le chantier.

rentes entreprises intervenantes, se sont retrouvés sur place.

Comme le rappelait Claude Lambert : « Construits en 1990 pour les plus anciens bâtiments certains affichaient des signes d'usure et la réglementation en terme de sécurité, d'accessibilité et de confort n'était plus aux normes. » Le chantier qui se déroulera sur l'année scolaire 2016-2017 consiste à la démolition d'une partie des locaux et à la construction de nouveaux avec création d'un

réfectoire et d'un office, de plusieurs salles dédiées aux petits, aux moyens grands, aux jeunes, au pôle administratif, de préaux et aires d'activités extérieures et l'aménagement d'un garage.

La surface des bâtiments passera de 600 m² à un peu plus de 1 000 m². Le montant des travaux s'élève à 1 145 000 € avec différentes aides : 300 000 € au titre de la DFT, 10 000 € pour l'enveloppe parlementaire, 250 000 € de la région, 50 000 € du départe-

ment, 100 000 € de la CAF, le reste étant de l'auto financement de la CCVC. A noter que durant toute la durée des travaux, les enfants seront accueillis dans les locaux du groupe scolaire de Iteuil les mercredis après midis et vacances scolaires.

Concernant les démarches administratives l'équipe est à la disposition des familles au 99 Grande Rue les mardis et jeudis toute la journée et les mercredis matins.

Tél. 05.49.43.78.85.

Jeudi 4 février 2016

poitiers | environs

vivonne

NR 4/2/16

Interventions en hausse au centre de secours

Samedi matin, les conseillers départementaux du canton, Rose-Marie Bertaud et Gilbert Beaujaneau, les maires du secteur d'intervention ou leurs représentants et les sapeurs-pompiers actifs et retraités du centre de secours de Vivonne, se sont retrouvés à la caserne, en présence du lieutenant-colonel Matthieu Maïresse, directeur départemental, où ils ont été accueillis par le lieutenant Cyrille Brousse, chef de centre.

Le lieutenant Brousse a rappelé qu'un centre de secours n'existe que grâce aux sapeurs-pompiers qui l'ont créé et à tous ceux qui l'ont fait et le feront vivre de nombreuses années.

Augmentation de 38,5 %

Il a retracé ensuite les activités du centre qui ont été marquées par une activité opérationnelle soutenue avec 534 interven-



Les récipiendaires en compagnie du directeur départemental et des élus du canton.

tions en augmentation de 38,5 % et qui se répartissent de la façon suivante : 54 % secours à personne, 19 % incendies, 9 % opérations diverses, 18 % accidents dont 204 renforts sur le reste du département.

Après le départ à la retraite du caporal-chef Jacky Blot, des nouvelles recrues sont venues

renforcer l'effectif du centre, il s'agit des sapeurs Franck Leveque, Nicolas Thubert, de l'infirmier Flavien Merand et d'un JSP, Hugo Pailler. Cette année, 30 périodes de stages de formation ont été suivies pour conserver et assurer une réponse opérationnelle de qualité. Il y a eu la nomination de 5 sous-officiers avec les

sergents : Soizic Artus, Stéphanie Guillbert, Julien Bernardau, Clément Chartier, Samuel Moussac et Bruno Belluteau.

Le lieutenant Brousse a tenu à souligner « l'investissement personnel de chaque sapeur-pompier qui prend de son temps libre et souvent de ses congés pour suivre son cursus de formation. Les épreuves sportives font également partie de nos activités. Félicitations aux sportifs vivonnais qui ont participé aux épreuves départementales et une mention pour Dimitri Tromas, qui porte haut les couleurs de Vivonne lors des épreuves cyclistes au niveau national ».

Pour terminer, les lieutenants Olivier Dumas et Cyrille Brousse et les sergents Damien Ferjou, Soizic Artus et Clément Chartier, ont reçu un diplôme et une récompense pour dix ans de service.



marigny-chémereau 4.10.18

Rassemblés autour du four



Le président Didier Bellin et toute son équipe ainsi que le maire Claude Lambert, autour du pressoir de l'ami Jacky.

Pour la douzième année, Didier Bellin, le président de l'Espoir Marignien et toute son équipe avaient convié les autres associations et les habitants de la commune et des environs à une rencontre autour du four du village. Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée se passe sous

le signe de l'amitié et de la convivialité : un soleil estival, du jus de pomme fabriqué sur place par l'ami Jacky, pâtés, gâteaux secs, grimolles, jambons à l'os cuits dans le four du village, permettaient aux nombreuses personnes présentes de passer un agréable moment de détente.

marigny-chémereau NR 28/01/16

Cinq nouveaux adhérents au club de l'amitié

Mardi après-midi, c'est en présence du maire Claude Lambert et de plus d'une cinquantaine d'adhérents que le club des aînés ruraux a tenu son assemblée générale, salle de la mairie. Edith Viault, la présidente du club, a dressé un bilan de l'année écoulée satisfaisant avec une bonne participation des adhérents aux diverses manifestations. Lors de cette assemblée, cinq personnes ont rejoint le club ce qui porte l'effectif à 80 membres.

Les activités du club en 2016 : concours de belote le mercredi 10 février, mercredi 18 mai et mercredi 7 septembre ; repas le jeudi 7 avril ; buffet campagnard le mercredi 9 août ; choucroute le jeudi 3 novembre et repas de fin d'année le mardi 13 décembre. Un voyage est également à l'étude mais la date et le lieu restent à définir. Les membres du club se réunissent tous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à la salle de la mairie pour des jeux de cartes et société.



La présidente Edith Viault et le trésorier Joël Ayrault auprès d'une table de jeux.

Après les élections du tiers sortant, le bureau se compose comme suit : présidente, Edith Viault ; vice-présidente, Suzanne Gentilleau ; secrétaire, Eliane Châl ; adjointe, Jacqueline Texereau ; trésorier, Joël Ayrault ; adjoint, Bernard Delincieu ; membres du conseil d'administration, Marie-Lou Dupuy, Marie Thibault, Rosclyne Lambert, Gilbert Pérochon et Gérard Obie. Cette réunion se poursuivait par des jeux de société.

marigny-chémereau

Le village de la Roche se met au vert



A la Roche de Marigny-Chémereau, ce n'est pas l'ouverture de la chasse qui alimentait ce dimanche midi, les conversations mais bien les relations de bon voisinage selon un rituel immuable depuis maintenant 9 ans. La formule du pique-nique de village convient à tout le monde. On sort les victuailles du panier et on se régale. Le maire Claude Lambert est venu saluer l'initiative conviviale qui permet à une cinquantaine de familles résidentes (même si toutes ne sont pas présentes) de se mettre au vert, le temps d'une journée.

NR 15/09/16

marigny-chémereau NR 17/08/16

Le chantier-jeunes au pied du mur



Les jeunes devant leur mur.

Au cours de la semaine, six jeunes ados de 12 à 15 ans ont participé à un chantier-jeunes organisé par le centre de loisirs de l'Anjouinière. Ils étaient encadrés par Lauriane, animatrice du centre, et Emmanuel, employé communal. La première matinée fut consa-

crée à la découverte de la faune et la flore de la commune avec une randonnée pédestre dans les environs. Ils ont ensuite nettoyé les abords pour une mise en valeur du monument du sergent Félix Laplace au lieu-dit La Moine-rie tout en découvrant pour certains l'histoire de cet aviateur français. Les travaux se poursuivaient ensuite par les terrassements et la fabrication de socles pour installer des tables de pique-nique dans le parc de la salle des fêtes. Ils ont également manié la truelle et la pelle pour construire un mur le long de la haie du parking de la salle des fêtes.



Qu'èt o çhi cile en dèssendant é çhi
olleüre en remuntant?

Le sian den le poes

La famelle Squiandi at un draule:
quement que le se noume?

Obama

Quement que se noume le draule dans la
famelle Deperdu-Disderetrouvais?

Damien

In petit baricot de vin sen douéle ni
funs.
Qu'èt o qu'ol ét?

La grune de rasin



Le texte et les devinettes sont extraits du livre
Tout dire en parlanjhe (Geste Editions), les
dessins humoristiques viennent de la revue Le
Subiet.



De petit Naü à grand Naü
Lés jhors éljnhant d'in pas de jhaü
De grand Naü a la chandeleür
L'éljnhant d'ine eüre
De la chandeleür au moes, de mar
D'une eüre troes quarts.
Au moes d'avrit,
Encore un petit.
Au moe de mae
Encore in petit mae.
E a la sént Jhan,
Le sant trtots grands.



**Demande d'un badge d'accès aux déchèteries
Communautaires pour LES PARTICULIERS**

REEMPLIR UNE DEMANDE PAR FOYER, EN MAJUSCULE. Merci

Renvoyer le formulaire complété par mail à : environnement@valleesduclain.fr ou par courrier à
Communauté de Communes des Vallées du Clain, 25 route de Nieuil, 86340 La Villedieu du Clain

Joindre impérativement une copie d'un JUSTIFICATIF DE DOMICILE récent.

**Dans un délai de 10 à 20 jours, le badge vous sera
envoyé directement à votre domicile.**

NOM 1 : PRENOM 1 :
 NOM 2 : PRENOM 2 :
 APPT : N° : VOIE :
 LIEU-DIT :
 CP : COMMUNE :
 TEL FIXE : TEL PORTABLE :
 NB DE PERSONNES DANS LE FOYER : COURRIEL :
 N° de bac JAUNE* : N° de bac MARRON ou GRENAT :
 *pour les foyers équipées de bacs jaunes numéros figurant au dos du bac ou code barre

LOCATAIRE PROPRIETAIRE
 SI LOCATAIRE COORDONNEES DU PROPRIETAIRE : Nom
 Adresse
 CP Commune : Tel :

Vu le règlement des déchèteries Communautaires.

**Le badge est gratuit et délivré à un seul exemplaire par foyer.
En cas de déménagement le badge restera en place, celui-ci est attribué au logement.**

Signature





Expressions libres

Une innovation pour 2018: Un espace sera disponible pour une expression individuelle, à vos plumes...!

Adresser vos écrits à contact@marigny-chemereau.fr ou déposez-les à la mairie.